



Équipement et  
services partagés

## POSTE DUCHESNAY ET LIGNE D'ALIMENTATION



## ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ethnoscop

Juin 2012

## RÉSUMÉ

---

Hydro-Québec Équipement, mandataire d'Hydro-Québec TransÉnergie conduit actuellement les études d'avant-projet relatives à la construction du nouveau poste Duchesnay. Le projet inclut la construction d'une ligne de raccordement qui reliera le poste à la ligne à 315 kV Bersimis-Laurentides (circuit 3104-3105). Soucieuse de préserver les ressources patrimoniales qui peuvent être présentes dans ces corridors, Hydro-Québec souhaite confier à une firme spécialisée, le mandat de définir le potentiel archéologique préhistorique et historique, afin de pouvoir évaluer les impacts de ces nouvelles infrastructures et proposer, le cas échéant, des mesures d'atténuation.

La zone d'étude dans laquelle sera construit le poste Duchesnay et sa ligne d'alimentation couvre une superficie d'environ 45 km<sup>2</sup>. La limite nord suit une parallèle à 500 mètres de la rive gauche de la rivière Jacques-Cartier, alors que la limite sud inclut les lignes 7020 et 3104-3105. À l'est, la zone d'étude poursuit la limite entre la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la municipalité de Pont-Rouge et à l'ouest, celle entre la ville de Québec et la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire couvert par la zone d'étude a pu accueillir des populations humaines depuis la période de peuplement initial de la région, il y a environ 10 000 ans et ce jusqu'à la période historique alors que différents groupes amérindiens continuent d'y pratiquer leur mode de vie traditionnel. Les zones à potentiel, au nombre de 20, consistent en plusieurs terrasses d'obturation latérale de la rive gauche de la vallée de la rivière Jacques-Cartier, reprises par la transgression de la mer de Champlain et en terrasses marines de la mer de Champlain. La rivière aux Pommes définit de son côté une série de terrasses fluviales et de bancs alluviaux qui ont été sélectionnés pour leur surface d'accueil.

Les résultats de l'examen de la documentation historique et de l'analyse de la cartographie ancienne, complétés par une visite sur le terrain, ont permis de confirmer un potentiel archéologique historique concentré sur la route des Érables. L'occupation des lieux pourraient remonter au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être même au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques bâtiments comportant des caractéristiques architecturales associées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ont pu y être observés lors de la visite au terrain.

Chacun des espaces identifiés pour les périodes préhistorique et historique constitue un secteur sensible dont le potentiel archéologique et patrimonial devra être pris en considération. Toutefois la détermination des zones a été réalisée en laboratoire par le biais de la stéréoscopie sur photos aériennes et par l'étude de la cartographie ancienne. Elle reste donc théorique et devra être complétée par un pré-inventaire et par un inventaire archéologique systématique sur le terrain.



# LISTE DES PARTICIPANTS

---

## DIRECTION DE L'ÉTUDE

### Hydro-Québec

Louise Létourneau	Chargée de projets environnement
Bertrand Émard	Conseiller en archéologie-ethnologie
Marie-France Larochelle	Conseillère en cartographie

## RÉALISATION DE L'ÉTUDE

### Ethnoscop

Jean Poirier	Coordonnateur et géomorphologue
Gilles Brochu	Archéologue historien chargé de projet
Roland Tremblay	Archéologue préhistorien
Laurence Johnson	Ethnohistorienne
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Armelle Ménard	Chargée d'édition





# TABLE DES MATIÈRES

---

RÉSUMÉ .....	i
LISTE DES PARTICIPANTS .....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES FIGURES .....	vii
LISTE DES CARTES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
1.0 MANDAT.....	1
1.1 Mandat .....	3
1.2 Zone d'étude .....	3
2.0 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
2.1 Archéologie préhistorique.....	7
2.2 Archéologie historique.....	11
3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE .....	13
3.1 Période préhistorique .....	15
3.1.1 Paysage naturel ancien .....	15
3.1.2 Cadrage culturel.....	21
3.1.3 Dérivation archéologique .....	26
3.2 Période historique .....	31
3.2.1 Contexte historique .....	31
3.2.2 Sites archéologiques connus.....	51
3.2.3 Potentiel archéologique .....	51
4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	53
BIBLIOGRAPHIE .....	57

Page couverture : Replat de la terrasse marine P9, vue vers l'ouest (photo Jean Poirier, juin 2012)



## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1	Graphe topologique théorique .....	8
Figure 2	Étendue maximale et diachronique de la Mer de Champlain .....	16
Figure 3	Graphe topologique de la région de Québec.....	19
Figure 4	Extrait de <i>Topographical Map of the Province of Lower Canada</i> , 1815, Joseph Bouchette, London, England, W. Faden tendue maximale et diachronique de la Mer de Champlain .....	32
Figure 5	Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada, Joseph Bouchette, 1831, Londres, James Wyld .....	33
Figure 6	« Ste. Catherine », Saint-Raymond, P. E. Duplain, Photographe, [entre 1899 et 1910] (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection de cartes postales, CP 7244 CON .....	34
Figure 7	« Village Sainte-Catherine-de-Portneuf, [Vers 1925] », (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection de Monique Mercure Vézina, P157,S4,P1020).....	34
Figure 8	« Ste. Catherine près Québec. Panorama de l'église et ses environs », Québec, Éditeur: J.P. Garneau. On remarque le quai du bac avant la construction du pont en 1908 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection de cartes postales, CP 4709 CON) .....	35
Figure 9	Plan figuratif des seigneureries de Gaudarville et Fossambault situées dans le district de Québec comté de Hampshire appartenant à L.M. Juchereau Duchesnay, Ecuier. Arpenté par Louis Legendre et le soussigné Québec, 19 février 1830. (signé Benj. Ecuyer L.A.S. ....	37
Figure 10	Carte régionale de la province de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix et partie de ceux de Saguenay, Chicoutimi, Champlain et St. Maurice [extrait], 1880, Dufresne, L.N.....	39
Figure 11	Carte de comté du Québec à l'échelle de 1 :63 360 Portneuf, Carte du comté de Portneuf d'après le Cadastre [extrait], 1932 .....	40
Figure 12	Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000. 21-L-13-a, Ste-Catherine, 1964.....	41



## LISTE DES CARTES

---

Carte 1	Zones à potentiel archéologique préhistorique et historique .....	29
Carte 2	Superposition du plan de 1830.....	43
Carte 3	Superposition du plan de 1880.....	45
Carte 4	Superposition du plan de 1932.....	47
Carte 5	Superposition du plan de 1964.....	49

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1	Inventaire archéologique effectué au sein de la zone d'étude .....	26
Tableau 2	Zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique.....	27
Tableau 3	Zone à potentiel archéologique historique .....	52



1.0  
MANDAT

---





## 1.1 Mandat

Hydro-Québec Équipement, mandataire d'Hydro-Québec TransÉnergie conduit actuellement les études d'avant-projet relatives à la construction du nouveau poste Duchesnay. Le projet inclut la construction d'une ligne de raccordement qui reliera le poste à la ligne à 315 kV Bersimis-Laurentides (circuit 3104-3105). Soucieuse de préserver les ressources patrimoniales qui peuvent être présentes dans ces corridors, Hydro-Québec souhaite confier à une firme spécialisée, le mandat de définir le potentiel archéologique préhistorique et historique, afin de pouvoir évaluer les impacts de ces nouvelles infrastructures et proposer, le cas échéant, des mesures d'atténuation.

## 1.2 Zone d'étude

La zone d'étude dans laquelle sera construit le poste Duchesnay et sa ligne d'alimentation couvre une superficie d'environ 45 km<sup>2</sup>. La limite nord suit une parallèle à 500 mètres de la rive gauche de la rivière Jacques-Cartier, alors que la limite sud inclut les lignes 7020 et 3104-3105. À l'est, la zone d'étude poursuit la limite entre la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la municipalité de Pont-Rouge et à l'ouest, celle entre la ville de Québec et la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.



2.0

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

---



### 2.1 ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

#### MÉTHODOLOGIE

Dans la vallée du Saint-Laurent, la période préhistorique correspond à l'époque qui précède l'apparition de documents écrits; cette période fait donc référence aux populations amérindiennes qui ont précédé l'arrivée des premiers Européens dans le Nouveau Monde. Notre approche se base sur un premier postulat qui prête à la culture amérindienne préhistorique une définition de la relation entre l'homme et la nature qui n'est pas moins scientifique même si elle est différente de l'approche de Diderot et d'Alembert du XVIII<sup>e</sup> siècle. Autrement dit, la connaissance de la nature qu'avaient les amérindiens de cette époque possédait un cadre structurel complet, même si elle ne passait pas par une terminologie encyclopédique. Ce postulat se décrit comme suit :

Les groupes humains dont le mode de vie est basé sur l'exploitation d'un espace territorial possèdent une connaissance culturelle de leur environnement et ils entretiennent avec la nature une relation dynamique par le biais d'un système cognitif. Cette connaissance s'applique particulièrement au milieu physique dont la structure doit être décodée, comprise et utilisée pour y circuler, l'exploiter ou se l'approprier. La structure du paysage physique est non seulement lue, elle est aussi intégrée de façon abstraite et elle peut même être appliquée à d'autres espaces, par inférence.

Or, pour satisfaire ce postulat sur la culture, l'analyse archéologique doit intégrer non seulement une connaissance particulière des avantages et des contraintes d'un environnement naturel récepteur, mais elle doit surtout chercher à comprendre dans quel cadre a pu s'opérer la relation dynamique entre l'homme et la nature. Ce cadrage, cette cognition horizontale de la nature exige l'existence d'un second postulat :

Les formes du relief sont organisées et structurées selon une logique géométrique qu'il est possible de décoder par une analyse en géomorphologie structurale et de transposer graphiquement par le biais d'un graphe topologique.

Ainsi donc, pour répondre à ces deux postulats et en même temps répondre au devis d'Hydro-Québec qui doit modifier l'environnement pour y construire une nouvelle infrastructure, l'étude de potentiel va délimiter des zones où existe une probabilité de retrouver des traces d'une occupation humaine au cours de la période préhistorique en se concentrant sur deux volets.

- Une cueillette des données concernant l'évolution du paysage naturel dont l'objectif est de mettre en contexte temporel (géochronologie) et spatial (topologie) la zone d'étude. Cet exercice permet de connaître l'habitabilité du secteur visé et sa place dans un espace plus vaste.
- L'élaboration d'un cadre culturel qui puise en anthropologie les données sur les populations amérindiennes dont on pourrait s'attendre à retrouver des traces. Ce volet inclut les sites archéologiques connus à proximité de la zone d'étude, au moment de l'analyse.

## 2.0 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ces deux étapes permettent de construire une dérivation archéologique basée sur la photo-interprétation. Ici, les zones à potentiel archéologique sont délimitées pour produire des espaces concrets. Les formes du paysage servent donc à circonscrire des espaces présentant des qualités d'accueil pour des populations humaines.

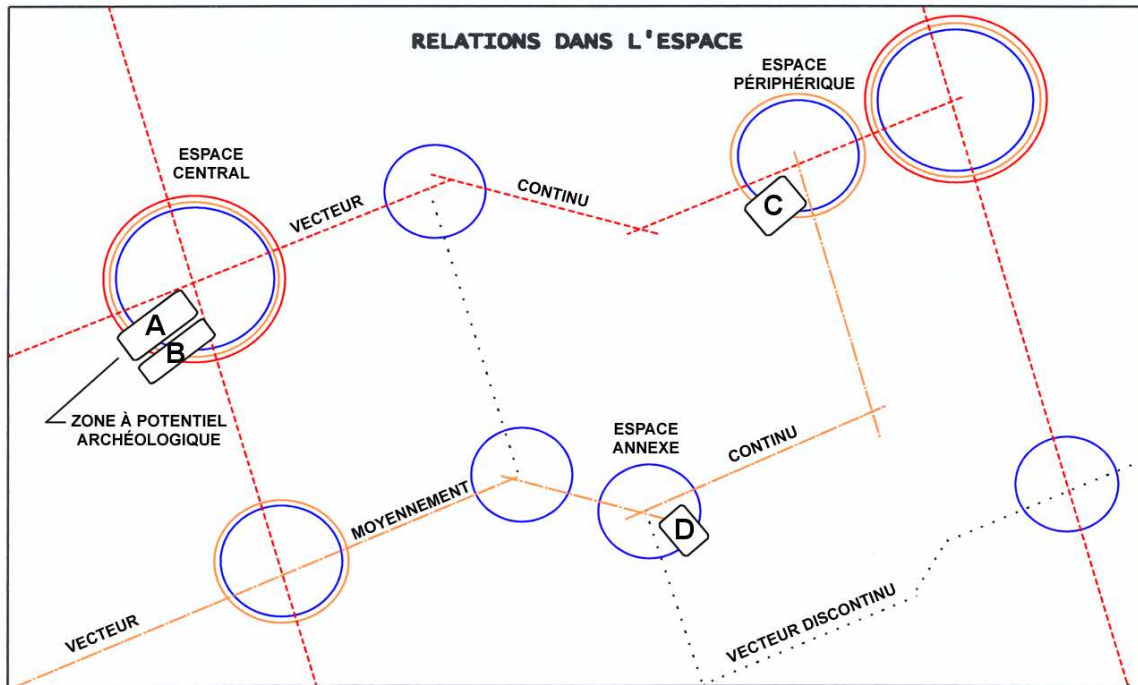


Figure 1 : Graphe topologique théorique

Le cadrage dans l'espace fait appel à la topologie mathématique. La géomorphologie structurale permet de découvrir le schéma géométrique sur lequel se calque le territoire et la topologie permet ensuite de traduire ce schéma en réseau spatial. Ce dernier possède des antennes (des *vecteurs d'appropriation*) ainsi que des espaces de convergence situés au croisement de ces antennes. Cette analyse propose donc de relativiser l'importance de la zone d'étude par rapport à un ensemble régional plus vaste et permet aussi, à l'intérieur de cette même zone d'étude, d'identifier des points chauds du réseau. Pour se familiariser avec les mécanismes de l'analyse topologique et bien comprendre la pondération que suggère le graphe, voici quelques explications :

### LA TOPOLOGIE MATHÉMATIQUE

Le graphe topologique prend forme autour des premiers indices fournis par la géomorphologie structurale tout en imitant sa méthodologie : ce ne sont pas les limites entre les différents espaces qui sont retenues, mais plutôt les relations entre ces espaces. Ces relations peuvent se faire par contiguïté ou par des axes naturels de communication qui agissent comme des antennes entre les composantes.

Or, ces multiples relations peuvent devenir très complexes : ce qui nous importe de savoir c'est, par exemple, la relation entre quatre espaces, soit les zones A, B, C et D (voir figure 1 ci-dessus). A pourrait être relié à B par contiguïté et à C par une vallée inondée par un cours d'eau navigable; B pourrait être relié à C en traversant A et/ou par une série de vallons en échelons, vallons dont les profils longitudinaux sont relativement réguliers. On pourrait retrouver l'espace D à la convergence de ces derniers vallons et d'un vecteur dont le profil longitudinal serait encore plus « discontinu ». D serait en communication avec A, B et C par un vecteur « moyennement continu », mais également en communication avec l'espace C par un vecteur « discontinu » et un segment du vecteur « continu ». Deux séries de variables dépendantes sont donc mises en jeu en même temps : la position relative des espaces et le type de communication qui, le cas échéant, les relie. Si le nombre de possibilités est déjà grand avec quatre espaces et trois catégories de vecteurs de communication, la complexité de l'échiquier devient difficile à concevoir avec mille espaces...

C'est ici qu'intervient la topologie mathématique : elle concrétise ces interconnexions en nous permettant de les cartographier sous forme de réseau et l'archéologie emprunte à la topologie les concepts de « segment » et de « point ». Évidemment, ces derniers prennent une autre signification; les segments deviennent des vecteurs d'appropriation plus ou moins continus selon la régularité de leur profil longitudinal et les points sont associés à des espaces stratégiques dont l'importance varie en fonction de l'étendue territoriale à laquelle ils donnent accès.

Ainsi, le graphe topologique dessine un espace théorique qui suppose une lecture particulière de l'information : les vecteurs d'appropriation sont symbolisés par des lignes dont la trame illustre la plus ou moins grande continuité du profil longitudinal de l'axe. Chaque ligne doit être perçue comme une droite inscrite au centre de l'axe; sa largeur n'est donc pas concrète mais symbolique.

Les lieux de convergence sont représentés par des cercles. Cette géométrie suggère en soi un espace dont les limites sont abstraites.

En langage topologique, le graphe que nous produisons est considéré comme un graphe formel, c'est-à-dire un réseau abstrait d'interrelations qui s'appuie sur un espace concret, par opposition à un graphe conditionnel qui ne traite que du réseau d'interrelations déconnecté de l'espace territorial. Le graphe topologique suit des règles de construction très strictes et propose l'emploi d'un vocabulaire particulier. Un glossaire est donc nécessaire pour préciser le sens qui est donné à une expression.

### VECTEUR D'APPROPRIATION

Correspond à un axe entre les différents espaces (centraux, périphériques et annexes). *Vecteur* a été choisi dans son sens premier, celui de « conducteur »; ceci suppose un segment de droite sur lequel on peut faire une opération mathématique, c'est-à-dire une abstraction. Il correspond en partie à un « axe de circulation » dans la mesure où il se définit comme étant le premier choix pour circuler d'un espace à un autre, mais « circulation » porte à confusion : en effet, il peut ne faire référence qu'à la circulation « concrète » sans englober la circulation « abstraite », celle des idées par exemple. *Appropriation* vient



## 2.0 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

---

justement appuyer cette abstraction. Ici le « a- » est employé dans le sens grec de la négation; comme dans « apolitique », appropriation est une négation de la propriété. Il désigne donc, non pas un contrôle du territoire par la valeur d'échange, par le contrôle sur la rente foncière, mais plutôt un contrôle du territoire par la connaissance. Le vecteur d'appropriation suppose donc un échange symbolique entre la nature et la culture.

Ce vecteur est catégorisé à l'aide de critères géomorphologiques reliés à son profil longitudinal. Ainsi, il pourra être :

-*continu* : la régularité du profil longitudinal l'associe à des surfaces gisantes; dans la plupart des cas, cette recherche se localise le long de talwegs, le plan d'eau répondant le mieux à cette horizontalité.

-*moyennement continu* : le profil est légèrement ondulant. Comme son nom l'indique, la caractéristique principale de ce vecteur est de le situer entre les deux autres, avec une prédominance vers le vecteur continu.

-*discontinu* : dessine un tracé souvent abstrait, qui rejoint quelquefois les talwegs de petits ruisseaux ou suit d'autres fois une ligne d'interfluve. Il représente toujours le trajet le moins accidenté dans un espace relativement morcelé.

### ESPACE CENTRAL

Espace à la convergence d'au moins deux vecteurs continus. Cet espace permet donc l'accessibilité à un vaste territoire.

### ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

Espace à la convergence d'un vecteur continu et d'un vecteur moyennement continu. Comme son nom l'indique, cet espace gravite autour d'un espace central, mais il peut également se rattacher à plus d'un espace central selon l'importance et l'organisation des vecteurs d'appropriation qui le traversent.

### ESPACE ANNEXE

Espace qui se définit par la rencontre d'un vecteur continu ou moyennement continu et d'un vecteur discontinu et/ou par la rencontre de deux vecteurs moyennement continu. Cet espace donne accès à un territoire plus restreint.

S'ajoutent à ces définitions, des règles qui permettent au graphe topologique de transcender le réseau hydrographique et qui lui donnent son autonomie propre par rapport au croquis géomorphologique :

1. Tout vecteur continu doit commencer par un espace central et se terminer par un espace central.

2. Tout vecteur moyennement continu doit commencer par un espace périphérique et se terminer par un espace périphérique.
3. Tout vecteur discontinu doit commencer par un espace annexe et se terminer par un espace annexe.

Donc, pour aborder le territoire qui entoure Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (voir la figure 3), le processus que le graphe topologique met le plus en valeur en est un de hiérarchisation.

### 2.2 ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE

#### COMPILATION DES DONNÉES

L'étape des activités préparatoires en est une d'acquisition des connaissances sur l'espace étudié. Il s'agissait de consulter les documents concernant les données archéologiques existantes sur le territoire à l'étude. Le cadre historique se concentre sur la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour laquelle il existe des monographies assez complètes. On a également pu rassembler une série de cartes anciennes qui illustrent assez bien le développement des voies de communication. L'iconographie ancienne se concerne surtout l'ancien noyau villageois ou encore le secteur du domaine seigneurial qui sont à l'extérieur de la zone d'étude. La compilation des données archéologiques existantes a été faite au Centre de documentation de l'I.S.A.Q. (Inventaire des sites archéologiques du Québec) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à Québec.

#### TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Les plans anciens ont été analysés. Aucun plan ne représente le bâti ancien. Les interprétations se basent donc surtout sur la configuration du lotissement et sur l'existence de voies de circulation. L'analyse de l'évolution historico-spatiale de l'aire d'étude a été dressée en confrontant les données historiques, cartographiques et archéologiques recueillies aux étapes précédentes. Habituellement, les résultats d'une telle analyse permettent de circonscrire, d'identifier et d'évaluer l'intérêt des ressources archéologiques en présence. Toutefois, compte tenu de la faible précision des plans anciens, la localisation de l'unique zone à potentiel archéologique a été établie essentiellement en déterminant, à partir de plans anciens à grande échelle et du patrimoine bâti, le développement des axes routiers de l'aire d'étude.

#### VISITE AU TERRAIN

Une visite sur le terrain a servi à évaluer l'ancienneté du bâti actuel et ainsi nuancer les informations tirées de la cartographie et des données historiques.

#### PRODUCTION DU RAPPORT

Le rapport présente l'analyse des données recueillies et localise les zones à potentiel archéologique. Afin d'illustrer les résultats de l'étude, des tableaux ont été produits et chacune des zones apparaît sur une carte synthèse.



3.0

POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---



### 3.1 PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

#### 3.1.1 Paysage naturel ancien

- CONTEXTE TEMPOREL

Les prochains paragraphes brosseront un tableau du paysage dans lequel vivaient les populations anciennes de cette partie du territoire québécois en synthétisant les connaissances actuelles. Les dates fournies pour chacun des environnements seront tout à fait relatives. En effet, les sources les plus fiables sont les cartes isochrones de déglaciation de Dyke et Prest (1989) et de Dyke et al. (2003). Or, les datations proposées par ces sources sont remises en question par les articles de Occhietti et Richard (2003 et 2005). Selon ces derniers, à partir de macrorestes terricoles pris à la base des sédiments du lac Hertel, lui-même au sommet du mont Saint-Hilaire, la datation des coquilles marines sur laquelle se base la chronologie de la déglaciation de l'estuaire est complètement à réévaluer dans la mesure où les âges coquilles conventionnels ont tendance à vieillir les coquilles marines. Ces auteurs proposent donc une « datation croisée de macrorestes terricoles et de coquilles marines » pour l'ensemble de l'Amérique du Nord et dans l'article publié en 2005, ils précisent que « this chronology (la nouvelle) is  $400 \pm 100$  years younger than what is proposed in the most recent synthesis on the chronology of ice retreat at the continent scale (Dyke et al., 2003) and ca 1 000 years younger than the still widely cited Dyke and Prest (1987) chronology ». Notre chronologie suit quand même Dyke et Prest, mais avec des corrections inspirées d'une communication de Lamarche donnée à l'ACFAS en 2004 qui traitait des variations du niveau de base au nord du lac Saint-Pierre.

Il y a 12 000 ans, l'aire d'étude était encore sous les glaces de l'inlandsis laurentidien. À cette époque, le front glaciaire barrait l'écoulement des eaux dans le talweg emprunté beaucoup plus tard par le fleuve Saint-Laurent, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures. En amont de ce goulot d'étranglement se trouvaient les lacs proglaciaires Vermont et Iroquois et en aval, la mer de Goldthwait. Ce n'est que mille ans plus tard que la déglaciation de l'aire d'étude a véritablement débutée, la limite du glacier correspondant à cette époque, à la bordure des contreforts laurentidiens actuels.

Vers 10 000 ans AA (Avant Aujourd'hui), le front glaciaire se situe à la hauteur du lac Saint-Jean. Le complexe glaciaire des Appalaches a disparu et ne restent que quelques masses résiduelles de faibles dimensions à Terre-Neuve. À cause du relèvement isostatique des terres autrefois englacées, la mer de Goldthwait, qui comme la mer de Champlain, talonnait le glacier, régresse peu à peu. Le rivage de cette mer se situe autour des 200 mètres actuels à sa limite supérieure (figure 2). Dans l'aire d'étude, les formes nous donnent des indices quant à la présence de la mer à des altitudes de 160-164 m, de 152 m et de 143-145 m, mais ce n'est qu'aux altitudes les plus basses que nous observons des talus très francs sur des terrasses d'obturation latérale, reprises par la transgression de la mer (zones P1, P2, P3, P5 et P6). Les talus des zones P4, P7 et P8 sont beaucoup moins marqués, de même que ceux des zones les plus élevées (P9 à P11) qui ne deviennent que des flexures, c'est-à-dire des pentes moins raides où la rupture de pente est camouflée par une concavité pour la rupture du bas de pente et par une convexité pour la rupture du haut de pente. À cette époque, et jusqu'à 8000 ans AA, le glacier, toujours à proximité, entretenait un pergélisol (partie du sol, sous le mollisol, gelée en permanence) et ce climat rigoureux favorisait l'implantation d'une végétation de toundra herbeuse.

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

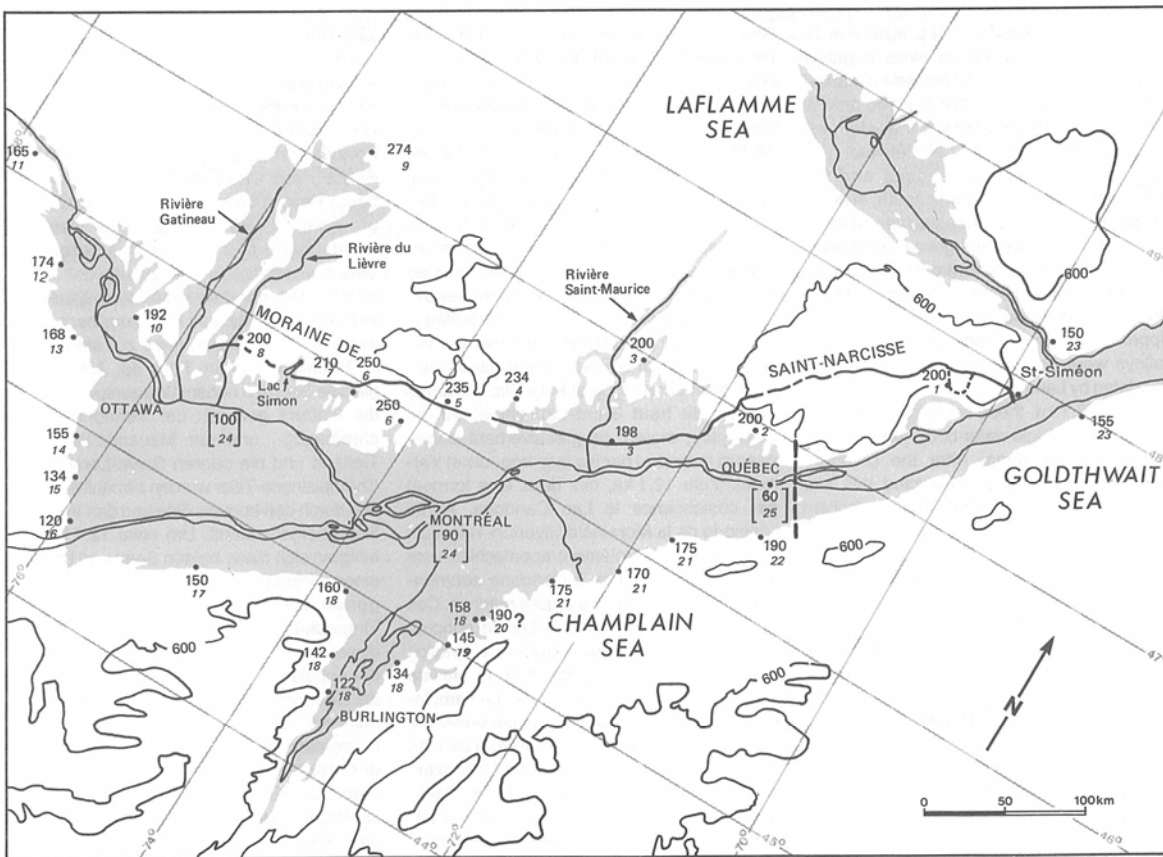


FIGURE 1. Maximum diachronic extent of Champlain Sea and paramarine basins in Laurentian valleys, Laflamme Sea in Lac Saint-Jean basin and western arm of Goldthwait Sea downstream from Québec (modified from Occhietti, in press). Relative elevations in metres are indicated by bold numbers. Bold numbers in brackets indicate present elevations of lower marine limit. Numbers in italics below elevation numbers refer to sources cited below.

*Étendue maximale et diachronique de la Mer de Champlain et des bassins paramarins contigus dans les Laurentides, du Golfe de Laflamme dans le bassin du lac Saint-Jean et du bras occidental de la Mer de Goldthwait en aval de Québec. Les altitudes relatives de la limite supérieure sont indiquées par les nombres sus-jacents aux nombres en italique. Les nombres sus-jacents entre crochets indiquent les altitudes relatives des eaux marines à la fin de l'épisode de la Mer de Champlain. Les nombres en italique renvoient aux références suivantes.*

1. Rondot, 1974; 2. LaSalle *et al.*, 1977a; 3. Occhietti, 1980, in press; 4. Pagé, 1977; 5. Lamothe, 1977; 6. Prichonnet, 1977; 7. S. H. Richard, 1980; 8. Allard, 1977; 9. Dadswell, 1974; 10. Fulton, pers. comm., 1983; 11. Gadd, 1963; 12. Barnett, 1980; 13. Barnett and Clarke, 1980; 14. Henderson, 1973; 15. Sharpe, 1979; 16. Henderson, 1970;

17. Stewart and MacClintock, 1969; 18. Chapman, 1937; 19. Wagner, 1972; 20. Prichonnet, 1982a et b; 21. Parent, 1987; 22. Gadd, 1978; 23. Dionne, 1977; 24. Brown Macpherson, 1967; 25. Occhietti, unpublished.

Figure 2 : Étendue maximale et diachronique de la Mer de Champlain (Parent et Occhietti, 1988 : 216, figure 1)

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

Vers 9000 ans AA, le lac Lampsilis succède à la mer de Champlain. Le rivage se situe à 65-70 mètres à Montréal (Ethnoscop, 1998) et à autour de 55-60 mètres à Québec (Pintal, 2003b). Si, entre 12 000 ans et 9000 ans AA, le degré de salinité de la mer de Goldthwait était élevé à Saint-Nicolas (Occhietti *et al.*, 2001), entre 9000 ans et 8400 ans (Dyke et Prest, 1989) l'eau devait avoir perdu pratiquement toute sa salinité à cause de la fonte rapide du glacier et de la présence, à la fin de cette période, du lac proglaciaire Ojibway, à quelques trois cents kilomètres au nord de l'aire d'étude.

Vers 8000 ans AA, les eaux du lac Lampsilis atteignent les 30-35 mètres à Montréal. Malheureusement, pour la région de Québec, les données sur la courbe d'émersion sont très mal connues pour cette période. Par contre, pour la région de Montmagny, les données de Dionne parlent de périodes d'émersion mais aussi de remontée du niveau des eaux : ce qui peut avoir pour conséquences de camoufler ou de brasser l'information archéologique (voir l'histoire de l'occupation amérindienne). Parce que, entre 8000 ans et 7000 ans AA, la toundra couvre encore le centre du massif montagneux des Laurentides au nord de Québec, mais les basses terres sont couvertes d'une forêt dense d'épinettes noires (Richard, 1985) : ce qui rend les conditions écologiques particulièrement propices à l'implantation de groupes humains.

À partir de 7000 ans AA, jusqu'à 3000 ans AA, un régime fluvial succède au régime marin ou lacustre. L'évolution des terrasses fluviales se fera au début, par des rivières plus compétentes qu'à l'actuel. Mais pendant les 4000 ans de cette évolution, le régime des eaux ressemblera de plus en plus au régime actuel.

Au mieux de nos connaissances, nous savons qu'à partir de plus ou moins 3000 ans AA jusqu'à aujourd'hui, les berges de la rivière du Cap Rouge étaient à peu de choses près, semblables à celles que l'on observe aujourd'hui. Mais de plus récentes recherches sur la période de 5000 ans AA jusqu'à aujourd'hui, laissent entrevoir un raffinement qui n'existait pas auparavant. Ainsi, Lamarche *et al.* (2004), propose des niveaux hydriques nouveaux pour le lac Saint-Pierre. Combinée aux travaux de Dionne et de Pfalzgraf (2001) qui supposent des fluctuations entre 3000 ans AA et 1000 ans AA, à Rivière-Ouelle, cette recherche laisse entrevoir, pour la région de Québec, des variations du niveau hydrique qui n'ont aucune conséquence pour l'aire d'étude.

- CONTEXTE SPATIAL

#### Géomorphologie

En tenant compte d'une bande d'à peu près 500 m qui exclut les terrasses fluviales bordant la rivière Jacques-Cartier, la zone d'étude comprend trois niveaux de terrasses marines dont le dernier niveau s'appuie sur un massif montagneux apparaissant dans le coin sud-est et dont le sommet est le mont Bélair culminant à 480 m.

Le premier niveau (zones P1 à P3, P5 et P6) calque le talweg actuel de la rivière Jacques-Cartier et s'associe à une suite de terrasses d'obturation latérale formée par une langue glaciaire résiduelle qui occupait le fond de la vallée entre 9500 et 10 000 ans AA. La mer de Champlain, talonnant cette langue, a retouché ces terrasses dans son mouvement de transgression. Le deuxième niveau, à une altitude de 152



### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

m (zones P4, P7 et P8), s'associe également à cette transgression, les zones P4 et P8 formant une anse et la zone P7, une ancienne flèche littorale. Quant au troisième niveau de la mer, celui à 160 m (zones P9 à P11), les flexures qui le délimitent sont presque imperceptibles sur photographies aériennes. Dans ce dernier cas, elles témoignent d'un arrêt très court de la mer.

Les zones P12 à P20 s'associent, quant à elles, à la rivière aux Pommes. Ces terrasses fluviales suivent une gouttière parallèle à l'abrupt en roche en place.

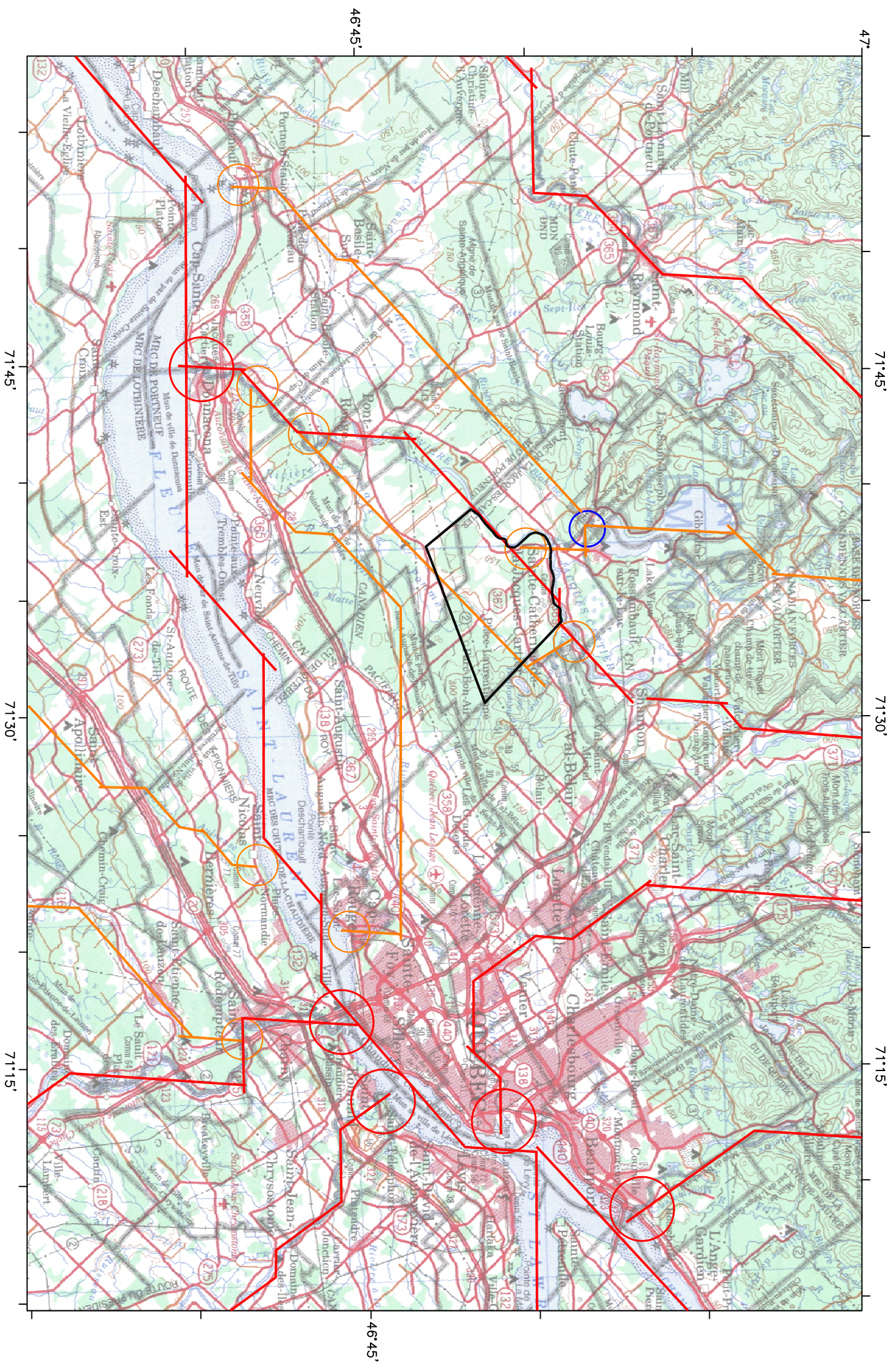
#### Graphe topologique

La démarche proposée par l'approche méthodologique, suppose une véritable lecture horizontale de l'information, par opposition à une lecture verticale, cette dernière étant, par exemple, axée sur la géologie ou la sédimentologie. En effet, le graphe topologique propose à l'archéologie un réseau spatial qui intègre les différentes fonctions de l'environnement. Ce réseau est constant dans le temps, supporte toute projection diachronique et permet d'intégrer les autres variables du milieu biophysique. Prenons par exemple le réseau hydrographique qui a traditionnellement constitué l'unité d'attention majeure en archéologie préhistorique : le graphe topologique l'intégrera et précisera même les limites de son évolution diachronique. Toutefois, il ira au-delà de cette identification en ne basant pas son analyse sur les limites entre bassins versants ou en ne limitant pas les possibilités de circulation dans l'espace aux seuls vecteurs inondés par des lacs ou des rivières. De la même façon, la qualité d'accueil d'une zone donnée, habituellement définie par la nature des dépôts qui la composent, la densité des ressources fauniques exploitables ou la disponibilité de matières premières essentielles, pourra être pondérée par sa localisation stratégique dans l'espace. Dans l'analyse topologique, l'intérêt ne se base pas sur les caractéristiques d'emplacements ponctuels mais sur les *relations* qui existent entre ces emplacements.

Pour couvrir les 45 km<sup>2</sup> de territoire qu'exigent zone d'étude, le graphe topologique a été construit sur quatre feuillets topographiques à 1 : 50 000. Ces feuillets, montés en mosaïque, comprennent l'ensemble des vecteurs – du vecteur continu au vecteur discontinu – et restent à l'état de brouillon. Pour définir les vecteurs continus et moyennement continus, il a été nécessaire de travailler sur trois feuillets à l'échelle de 1 : 250 000 : les 21 L, 21 M et 22 D et sur les données d'autres études. Ce graphe topologique a ensuite été transféré à l'intérieur des limites de la zone d'étude, sur la carte 1.

Enfin, pour donner à ce graphe une connotation anthropologique c'est-à-dire pour pouvoir inscrire les données culturelles dans un cadrage naturel, le graphe topologique a également été transféré à 1 : 250 000, sans toutefois dessiner les vecteurs discontinus qui auraient eu tendance à faire ressembler le graphe à une toile d'araignée. Dans ce contexte, l'architecture du paysage devient le canevas sur lequel s'inscrit la connaissance des habitudes et de l'organisation socio-économique des populations humaines étudiées (figure 3).



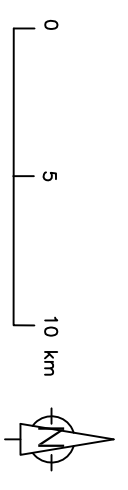


Poste Duchesnay à 315–25 kV  
et ligne d'alimentation à 315 kV

**Graphe topologique de la région de Québec**

Figure 3

- Aire d'étude
- Graphe topologique :
- Vecteurs d'appropriation :
- Continu
- Moyennement continu
- La convergence de vecteurs détermine l'espace :
- Central
- Périphérique
- Anexe



Sources :  
Carré de base : BMDT 1 : 250 000, CCG, Canada, 1997, feuille 21L  
Cartographie: Elinoscap

Juin 2012







Cinq espaces de contrôle ressortent de l'analyse. Quatre à l'est de l'aire d'étude, autour de la ville de Québec et un à l'ouest, celui de Donnacona. Pour les nommer, les toponymes et les hydronymes sont le seul outil dont nous disposons. Mais cette nomenclature ne veut pas dire qu'un vecteur continu ne s'associe qu'à un cours d'eau. Par exemple, l'espace central de Donnacona est en liaison avec l'espace central de Métabetchouan, mais par le vecteur continu emprunté par la rivière Jacques-Cartier, le lac Jacques-Cartier, la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami et une section de la Belle-Rivière. Autrement dit, la difficulté consiste à s'éloigner du réseau hydrographique en sachant très bien que celui-ci va profiter du graphe. Ce n'est pas inutilement qu'est employée la terminologie *vecteur d'appropriation* et non pas *axe de circulation*.

En plus de l'espace central de Donnacona, les espaces centraux de Québec et de Montmorency rejoignent tous les deux le Saguenay. De l'autre côté du Saint-Laurent, l'espace central du parc Chaudière est en liaison directe avec l'espace central de Portland via, entre autres, le lac Mégantic et la rivière Kennebec, alors que l'espace central de Saint-Romuald vient court-circuiter le vecteur continu Ristigouche – lac Champlain à l'espace central Lac-Etchemin.

À la préhistoire, ces pôles d'attraction du réseau topologique permettent d'ores et déjà de proposer des hypothèses culturelles très différentes de celle qui utilise les limites de bassins-versants (*catchment analysis*). L'analyse propose un ou des groupes qui pouvaient occuper tout le territoire par le contrôle du mouvement dans l'espace, c'est-à-dire par la perception cognitive du « plan » de ce territoire.

Sauf en ce qui concerne la position diachronique du vecteur continu emprunté par la Jacques-Cartier et le vecteur moyennement continu emprunté par la rivière aux Pommes, l'aire d'étude s'éloigne des grands traits et des espaces de convergence du graphe topologique d'ensemble. Par contre, dans le premier cas, la diachronie associe les terrasses marines à un espace de convergence périphérique et dans le deuxième cas le vecteur moyennement continu constitue un lien entre l'espace périphérique du ruisseau Bonhomme et l'espace périphérique au sud de Pont-Rouge (figure 3).

### 3.1.2 Cadrage culturel

#### PEUPEMENT INITIAL

La région de Québec offre un paysage qui, malgré les changements qu'il a subis au cours des millénaires, a toujours été très attirant pour les populations humaines. Dès que le territoire devient habitable, à la suite de l'exondation de l'épisode maritime de la vallée du Saint-Laurent, les ancêtres lointains des Amérindiens y viennent et, très tôt, ils y laissent des traces. L'épisode du peuplement initial de la région de Québec s'inscrit, bien entendu, dans l'histoire plus globale de l'arrivée des premiers groupes humains dans la vallée du Saint-Laurent, mais cette région demeure aujourd'hui l'un des deux tronçons de l'axe laurentien les mieux documentés (avec le Bas Saint-Laurent/Gaspésie) en ce qui concerne cette période ancienne. La géographie particulière du rétrécissement de la vallée à cet endroit, à la jonction entre la mer de Champlain et les premières phases lacustres du lac Lampsilis en amont et les eaux salées de la mer de Goldthwait en aval, a certainement contribué à la création d'un environnement riche qui, à son tour, a su attirer les populations humaines.

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

Le peuplement initial du Nord-Est a néanmoins commencé bien avant que la vallée du Saint-Laurent ne soit accessible. Au moment où celle-ci était encore inondée par la mer de Champlain, les groupes paléindiens anciens, qui pratiquaient un mode de subsistance basé sur une mobilité de grandes distances, avaient pénétré dans l'est du continent à partir de la région du sud des Grands Lacs. Ils s'étaient déjà installés en Nouvelle-Angleterre et même dans les provinces Maritimes puis poussaient des pointes exploratrices vers le nord, dans les cols appalachiens s'ouvrant sur le bassin laurentien. Leurs traces ont été retrouvées dans le nord du Vermont, du New Hampshire et du Maine; depuis quelques années seulement, on a la preuve indubitable de leur présence sur le territoire québécois, dans la région du lac Mégantic (Boisvert 1998 et 1999; Chapdelaine 2004; Ellis 2002; Spiess et Newby 2002).

Il est vraisemblable que les mêmes chasseurs qui ont laissé des traces dans le bassin supérieur de la rivière Chaudière entre 10 500 et 10 200 ans avant aujourd'hui (AA) aient descendu ce cours d'eau important jusqu'à son embouchure d'alors, située aux environs des chutes. Le climat n'y aurait pas été très accueillant pour des installations de longue durée, mais c'est probablement à l'occasion d'expéditions de chasseurs paléindiens anciens que se seraient manifestées les premières présences humaines dans la région de Québec. Pour l'instant, aucune donnée archéologique ne nous permet de le confirmer.

Cependant, nous avons des preuves que ce secteur est occupé quelques siècles plus tard, soit possiblement autour de 9500 ans AA, comme l'indiquent les données de quelques sites retrouvés à Saint-Romuald (Pintal 2002). Ces sites permettent d'envisager des présences associées tant aux épisodes du palé Indien ancien et palé Indien récent, bien que ces attributions culturelles restent basées sur peu de données. Parallèlement aux cultures de traditions paléindiennes, certains groupes humains de cette époque optent pour un mode de vie moins basé sur une mobilité de grandes distances et plus axé sur l'exploitation de territoires qui se stabilisent après les grands changements climatiques et environnementaux rapides de la période de déglaciation. Ce sont les toutes premières manifestations des cultures archaïques, déjà présentes plus au sud et qui s'implantent dans la région du Golfe du Maine vers 9500 ans AA (Robinson 1992).

Des groupes des deux grandes traditions culturelles ont vécu de façon contemporaine dans le Nord-Est sur une période d'environ deux millénaires, les Paléindiens récents occupant les marges septentrionales du territoire, encore sous l'influence climatique des glaciers fondants, et les Archaïques anciens occupant les environnements stabilisés ou en voie de l'être au sud. Nous ne savons pas quelle était la dynamique qui régnait entre les représentants des deux modes de vie, mais il est clair qu'ils se sont côtoyés pendant longtemps sur un territoire qui devenait de moins en moins influencé par la masse glaciaire fondante dont le front s'éloignait rapidement au nord. Ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec également car on y a quelques indices qui témoignent de la présence archaïque ancienne, notamment à Saint-Romuald et à Saint-Augustin, présence qui est confirmée entre 9500 à 8500 ans AA (Badgley et Boissonnault 1985; Laliberté 1992; Pintal 2003a).

#### SUITE DE LA PÉRIODE ARCHAÏQUE

À la suite de l'apparente effervescence d'occupations humaines qui caractérise les premières présences dans la région de Québec, les indices qui lui succèdent se font plutôt rares pour les deux premiers millénaires suivants. Cette situation n'est pas propre à la région immédiate et s'observe de manière

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

générale dans l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent. Ce manque de données s'explique en bonne partie par la courbe d'émersion des rives du Saint-Laurent. En effet, le lac Lampsilis, qui remplace l'étendue marine de la mer de Champlain en amont de Québec, continuera à baisser de niveau au cours des premiers millénaires de l'Holocène. Or, bien que la courbe de cette émersion ne soit pas connue avec toute la précision souhaitable, nous savons tout de même qu'elle ne se fait pas de façon constante et graduelle, mais bien plutôt par soubresauts, incluant parfois même des périodes de remontée du niveau des eaux. On sait, par exemple, que le niveau du Saint-Laurent était déjà descendu à 5 m sous le niveau actuel vers 7500 ans AA dans la région de Montmagny, en aval de Québec. Ce bas niveau a été suivi du plus important épisode de remontée des eaux, la transgression Laurentienne, qui a eu lieu entre 5800 et 4000 ans AA et où le niveau aurait atteint de 10 à 12 mètres au-dessus du niveau actuel (Dionne 1997, 2000, 2001 et 2002). Ce phénomène a surtout été documenté en aval de Québec, mais il semble assez clair qu'il s'est manifesté avec des effets similaires à Québec même et jusqu'à une certaine distance en amont, comme il adviendra avec la transgression suivante quelques millénaires plus tard (Bolduc 1999; Dionne 2002; Garneau 1997). La conséquence d'une telle remontée des eaux est la destruction ou, dans le meilleur des cas, l'enfouissement sous des sédiments, de toutes traces d'occupations humaines riveraines situées sous la cote maximale de la transgression. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit difficile de repérer les occupations qui datent d'entre 8000 et 6000 ans AA.

Il reste néanmoins possible que certains des lieux d'établissement situés sur des terrasses plus élevées et qui ont été occupées durant la période précédente le soient encore à ce moment, surtout si la rive escarpée n'offre pas de rivages plats. Mais c'est surtout durant cette transgression, qui correspond essentiellement à l'épisode culturel de l'Archaïque laurentien (de  $\pm 6000$  à  $\pm 4000$  ans AA), que les occupations ont inévitablement été reportées sur des terrasses plus élevées que durant la période précédente. Ceci a eu pour conséquence que les sites de l'Archaïque laurentien sont maintenant mieux documentés car ils sont situés à des niveaux non affectés par les fluctuations ultérieures de moins grande ampleur des niveaux du Saint-Laurent. Malheureusement, les données actuelles ne permettent pas de connaître l'étendue vers l'amont de ces fluctuations, mais la position de l'aire d'étude à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Québec seulement nous incite à les considérer significatives dans la visibilité archéologique de sites datant des périodes qui en sont affectées. En d'autres termes, le peu de données existant dans la région pour la période de l'Archaïque moyen (de 8000 à 6000 ans AA) résulte de l'effet des fluctuations subséquentes du niveau du Saint-Laurent et non pas nécessairement d'une baisse de fréquentation de la région par les populations humaines au cours de cet intervalle.

Vers 6000 ans AA, la région de Québec va faire partie du rayonnement culturel des groupes de l'Archaïque Laurentien qui exploitent les rives du fleuve Saint-Laurent. Les origines de cet épisode culturel restent obscures, se perdant dans l'époque très mal connue de l'Archaïque moyen, mais il est clair qu'il se maintiendra pendant essentiellement deux millénaires, soit jusqu'à environ 4000 ans AA. Il est fort probable que la région de Québec connaisse les deux phases successives d'à peu près un millénaire chacun (la phase Vergennes et la phase Brewerton) qui sont nettement représentées plus haut sur le Saint-Laurent, mais il n'est pas non plus impossible que la proximité des ressources estuariennes ait créé une variante régionale en lien avec cette réalité environnementale. Nous savons que les populations de l'Archaïque laurentien démontrent une connaissance de leur milieu qui témoigne d'une longue occupation du territoire. Les sites sont plus nombreux et plus visibles : on peut aisément penser qu'il y a un certain accroissement démographique lors de ces deux millénaires. Les ressources locales, notamment les bons

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

matériaux lithiques, sont exploitées efficacement. Plusieurs sites en amont de Québec se retrouvent près de rapides, suggérant que la pêche comble une part non négligeable de la subsistance, mais il est encore difficile de caractériser cet aspect dans le secteur de Québec. Et si la mobilité des groupes semble s'effectuer sur de moins grandes distances qu'auparavant, c'est aussi à ce moment que se met en place le vaste réseau de distribution du cuivre natif. Ce matériau s'ajoute à un ensemble de traits de la culture matérielle très caractéristiques qui laissent entrevoir une certaine fréquence de contacts et d'échanges sur un grand territoire (Clermont *et al.* 2003). Des liens forts avec la région des Grands Lacs s'effectuent à cette époque, une réalité qui se poursuivra dans la région de Québec durant le Sylvicole inférieur.

Vers la fin de l'épisode Brewerton de l'Archaïque laurentien, il y a 4300 ans, on voit apparaître dans le paysage culturel, jusqu'alors relativement homogène, des manifestations clairement étrangères que l'on regroupe sous les vocables d'Archaïque final ou post-laurentien. Cette nouveauté pourrait correspondre à une certaine expansion de populations méridionales qui laisseront leurs marques durant plus d'un millénaire, en passant aussi par quelques épisodes. D'abord, entre en scène la tradition culturelle Lamoka, qui dure plus ou moins 500 ans et qui, pendant les trois premiers siècles, sera contemporaine de la fin de l'Archaïque laurentien. Des données provenant de plusieurs sites laissent entendre que les Lamoka et les derniers Laurentiens se sont côtoyés, mais la nature de ces relations fait toujours l'objet de discussions. Suivra la tradition culturelle Susquehanna, moins bien documentée dans notre région, qui se termine dans un intervalle encore nébuleux qui mène à l'avènement de la période Sylvicole.

#### SYLVICOLE ET MISE EN PLACE GRADUELLE DE L'UNIVERS CULTUREL IROQUOÏEN

C'est la mise en place de la culture Meadowood vers 3000 avant aujourd'hui qui marque le début du Sylvicole. Ce réseau rayonnera pendant environ 600 ans – formant ainsi ce que nous appelons le Sylvicole inférieur – sur une bonne partie du Nord-Est, avec comme zone d'influence principale les basses terres du Saint-Laurent, l'est de la région des Grands Lacs et la région adjacente au sud, incluant le nord de l'État de New York. La région de Québec était à la limite orientale de la sphère d'influence Meadowood et les populations locales y ont participé de façon intermittente, avec des particularités bien propres (Chrétien 1995a et 1999). À la suite de cet épisode, un ensemble de manifestations funéraires bien distinctes et disséminées sur un vaste territoire caractériseront l'épisode Middlesex. Encore ici, les populations de la région de Québec, bien qu'indépendantes culturellement, ne resteront pas étrangères à cette réalité idéologique. Le site d'inhumation de Sillery reste d'ailleurs, à ce jour, la découverte la plus importante d'une manifestation Middlesex au Québec (Clermont 1976).

Vers 2400 ans avant aujourd'hui, les grands réseaux d'interactions culturelles du Sylvicole inférieur laissent place à plus de diversité régionale, et pendant les 1400 ans du Sylvicole moyen, les populations de la vallée du Saint-Laurent, comme ailleurs dans le Nord-Est, s'engageront dans un processus complexe de transformation sociale. Une intensification de la dépendance aux ressources halieutiques mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs. Les particularités culturelles de la région de Québec perdurent néanmoins, ce qui transparaît assez bien sur le plan archéologique à travers le document céramique (Gates St-Pierre 2006). Le Sylvicole supérieur, qui sera bientôt marqué par ce changement définitif, débute vers l'an 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent. Dans la région des basses-terres de l'est des Grands Lacs et de la vallée du Saint-Laurent, les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoïenne se

rassembleront en villages de plus en plus gros et éventuellement palissadés. C'est durant cette époque que se forment les nations connues historiquement. Dans la vallée du Saint-Laurent, ce sont les Iroquoiens du Saint-Laurent qui habitent ce territoire qui s'étend de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. Au moment des visites de Jacques Cartier au cours des années 1530 et 1540, la région de Québec semble alors former un territoire politiquement cohérent, rassemblant de sept à dix villages d'horticulteurs. Ils se différencient cependant des autres Iroquoiens du Saint-Laurent qui habitent plus en amont sur le fleuve par une mobilité plus grande et un attrait certain vers les ressources de l'estuaire où ils vont exploiter les phoques du Groenland qui y sont en grand nombre au printemps (Plourde 2002; Rioux et Tremblay 1998; Tremblay 1999). Puis, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée à la suite de circonstances diverses, en partie liées à la présence européenne grandissante dans le Golfe du Saint-Laurent, laissant derrière eux le territoire où bientôt la Nouvelle-France prendra naissance.

#### *UNE NOUVELLE DONNE : L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS*

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle d'une alliance de plusieurs nations amérindiennes vraisemblablement dominée par les Algonquins, dont le territoire s'étendait dans l'Outaouais et sur la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à possiblement la région de Québec. Vers l'aval, ce sont les Montagnais qui occupaient les terres du côté nord, alors que du côté sud, les Malécites et les Mi'kmaq exploitaient les berges de l'estuaire et du golfe et remontaient régulièrement jusqu'à Québec, dont le toponyme est d'ailleurs d'origine micmaque (Martijn 1991). La présence amérindienne autour de Québec se complexifie encore plus dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'ouverture de la mission de Sillery, où viendront notamment s'établir certains groupes Abénaquis, et l'arrivée d'un contingent de Hurons qui s'installeront éventuellement à Wendake, après avoir occupé quelques autres endroits autour de Québec. Bien que les textes écrits ne s'attardent pas souvent à cette présence, la vallée du Saint-Laurent, dont la région de Québec, sera le théâtre d'une coexistence entre les colons canadiens et les nombreux groupes amérindiens qui continuent d'y pratiquer, tant bien que mal, leurs modes de vie traditionnels. À Québec, cette présence s'intensifie l'été alors que plusieurs groupes lointains viennent s'installer dans la région, comme à la pointe de Lévis, pour recevoir leurs présents de la part du gouverneur, une habitude qui ne cessera qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. En somme, ce qui est important de retenir ici, c'est que les Amérindiens ne disparaissent aucunement de la région de Québec avec l'arrivée des Européens et que, par conséquent, il faut également considérer cette présence en établissant le potentiel archéologique de la région.

#### **Ressources archéologiques connues**

La région de Québec est l'une des plus riches en sites archéologiques préhistoriques de toute la vallée du Saint-Laurent, toutefois, aucun site archéologique préhistorique n'a été découvert dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude. Un seul inventaire archéologique a déjà été effectué dans les limites de la zone d'étude et il ne couvre qu'un peu moins de 800 m le long de la route de Fossambault, à l'intérieur du village de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (tableau 1). Quelques autres inventaires ont été effectués le long de la route Jacques-Cartier, le long de la rivière du même nom, dans le secteur de Shannon, au nord-est de la zone d'étude.



### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

**Tableau 1 : Inventaire archéologique effectué au sein de l'aire d'étude**

secteur inventorié	auteur	feuille	note
Tronçon de la route de Fossambault	Pintal 1996	21L/13	aucun site

#### 3.1.3 Dérivation archéologique

Les zones à potentiel archéologique préhistorique sont cartographiées sur une carte brouillon à 1 : 15 000 qui est ensuite transposée sur la carte 1. Leur description prend la forme d'un tableau (tableau 2).

Pour les repères hydrographiques, la rivière qui se situe le plus près a été identifiée. Dans le cas d'une genèse marine, la mer de Champlain a été ajoutée.

L'altitude des zones a été calculée à partir des données fournies sur les cartes à 1 : 20 000; elle n'est qu'approximative.

La colonne *graphe topologique* nous indique la place de la zone par rapport au graphe.

Dans les remarques, l'intégrité de la zone a été jugée par l'observation des photographies aériennes. Elle est donc tributaire de l'année de ces photos et n'a pas été corrigée sur le terrain.

L'étude de potentiel archéologique préhistorique totalise 20 zones. La visite au terrain est prévue pour la fin de novembre 2011.

**Tableau 2 : Zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique**

No de ZONE	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	DATE DES PHOTOS AÉRIENNES	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	REMARQUES
P1	Q02711/77-78	28 août 2002	Rivière Jacques-Cartier Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	143	Terrasse d'obturation latérale, rive gauche de la vallée, reprise par la transgression de la mer de Champlain	Vecteur continu en diachronie	En culture
P2	Q02711/77-78	28 août 2002	Rivière Jacques-Cartier Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	144	Terrasse d'obturation latérale, rive gauche de la vallée, reprise par la transgression de la mer de Champlain	Vecteur continu en diachronie	En culture
P3	Q02711/153-154	28 août 2002	Rivière Jacques-Cartier Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	145	Terrasse d'obturation latérale, rive gauche de la vallée, reprise par la transgression de la mer de Champlain	Vecteur continu en diachronie	En culture; longée par la rue Laurier
P4	Q02711/153-154	28 août 2002	Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	152	Terrasse marine. Talus très net et replat légèrement ondulé	Vecteur continu en diachronie	En culture
P5	Q02711/153-154	28 août 2002	Rivière Jacques-Cartier Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	145	Terrasse d'obturation latérale, rive gauche de la vallée, reprise par la transgression de la mer de Champlain	Vecteur continu en diachronie	En culture; longée par la rue Laurier
P6	Q02711/153-154 Q02711/203 à 205	28 août 2002	Rivière Jacques-Cartier Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	145-150	Terrasse d'obturation latérale, rive gauche de la vallée, reprise par la transgression de la mer de Champlain. Le talus, surtout dans la partie es de la route, est bien marqué.	Vecteur continu en diachronie	En majeure partie boisée, sauf quand elle traverse la route de Fossambault
P7	Q02711/154-155	28 août 2002	Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	152	Flèche littorale. Au nord, la surface est bombée, elle s'abaisse dans un petit talweg et au sud elle présente une surface subhorizontale	Vecteur continu en diachronie	Boisée
P8	Q02711/154-155	28 août 2002	Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	152	Terrasse marine; en continuité avec la zone P4 et la zone P7, cette zone trace un arc de cercle. Le talus est moins prononcé que dans la zone P4 et le replat est bosselé	Vecteur continu en diachronie	Boisée
P9	Q02711/154-155	28 août 2002	Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	158-160	Terrasse marine; cette zone s'accorde avec les zones P10 et P11, pour signifier une autre phase de la transgression de la mer de Champlain. Si les replats sont aussi ondulés que les terrasses inférieures, leurs talus ressemblent plus à des flexures, dénotant un arrêt beaucoup moins marqué de la mer à cette altitude.	Vecteur continu en diachronie	Les deux extrémités sont boisées alors que le centre est en culture.
P10	Q02711/202 à 203	28 août 2002	Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	160-162	Terrasse marine; cette zone s'accorde avec les zones P9 et P11, pour signifier une autre phase de la transgression de la mer de Champlain. Si les replats sont aussi ondulés que les terrasses inférieures, leurs talus ressemblent plus à des flexures, dénotant un arrêt beaucoup moins marqué de la mer à cette altitude.	Vecteur continu en diachronie	L'extrémité ouest est déboisée en 2002 et l'extrémité est est en culture

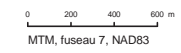
No de ZONE	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	DATE DES PHOTOS AÉRIENNES	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	REMARQUES
P11	Q02711/201 à 202	28 août 2002	Mer de Champlain	Rivière Jacques-Cartier	164	Terrasse marine; cette zone s'accorde avec les zones P9 et P10, pour signifier une autre phase de la transgression de la mer de Champlain. Si les replats sont aussi ondulés que les terrasses inférieures, leurs talus ressemblent plus à des flexures, dénotant un arrêt beaucoup moins marqué de la mer à cette altitude.	Vecteur continu en diachronie	En culture avec quelques espaces boisés
P12	Q02711/75-76	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	133	Banc alluvial, rive gauche; surface légèrement bosselée par les cicatrices de paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture
P13	Q02711/75-76	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	143	Terrasse fluviale, rive gauche; replat subhorizontal	Vecteur moyennement continu	En culture
P14	Q02711/75-76	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	133	Banc alluvial, rive droite; surface légèrement bosselée par les cicatrices de paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture
P15	Q02711/75-76	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	140-143	Terrasse fluviale, rive droite. Le replat est très bosselé	Vecteur moyennement continu	En culture; traversée par deux lignes de transport
P16	Q02711/75-76	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	149	Terrasse fluviale, rive droite; replat subhorizontal bien délimité par un talus très net qui suit la rivière aux Pommes mais également un petit ruisseau sans nom qui s'y jette	Vecteur moyennement continu	En culture; traversée par la ligne de transport à 735 kV
P17	Q02711/74-75	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	150	Terrasse fluviale, rive gauche; replat subhorizontal et talus bien marqué	Vecteur moyennement continu	Boisée et traversée par deux lignes de transport
P18	Q02711/74-75	28 août 2002	Rivière aux Pommes	Rivière Jacques-Cartier	150	Terrasse fluviale, rive droite. Le replat est très bosselé	Vecteur moyennement continu	La moitié ouest est occupée par plusieurs habitations alors que la moitié est est en boisée et en culture
P19	Q02711/73 à 75	28 août 2002	Rivière aux Pommes lac Bertrand	Rivière Jacques-Cartier	150-153	Terrasse fluviale, rive droite. Le replat est bosselé et contourne un petit lac de retenue à l'est de la route de Fossambault	Vecteur moyennement continu	Occupée par plusieurs habitations
P20	Q02711/74-75	28 août 2002	Rivière aux Pommes lac Bertrand	Rivière Jacques-Cartier	150-152	Terrasse fluviale, rive gauche; replat subhorizontal et talus très net	Vecteur moyennement continu	Occupée par plusieurs habitations

Étude de potentiel archéologique

Sources :

BDTO, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2007  
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010  
Géobase du Québec, version 11.1, Les Systèmes TeiDig inc., 2011  
Données de projet, Hydro-Québec, 2010

Cartographie : Géomatique, Hydro-Québec Équipement et services partagés  
Archéologie : Ethnoscop, 2011  
Fichier : 7194\_et\_c1\_001\_120618.mxd



Carte 1

Juin 2012



Graphe topologique

Vecteur d'appropriation

— Moyennement continu

La convergence de vecteurs détermine l'espace

○ Périphérique

Dérivation archéologique

■ Zone à potentiel archéologique préhistorique

P1 Numéro de zone

■ Zone à potentiel archéologique historique

H1 Numéro de zone

⊗ Site archéologique historique

▭ Zone déjà inventoriée (Pintal, 1996)

Limites

▭ Municipalité régionale de comté (MRC)

▭ Municipalité

Infrastructures

— Route principale

— Route secondaire

Postes et lignes de transport

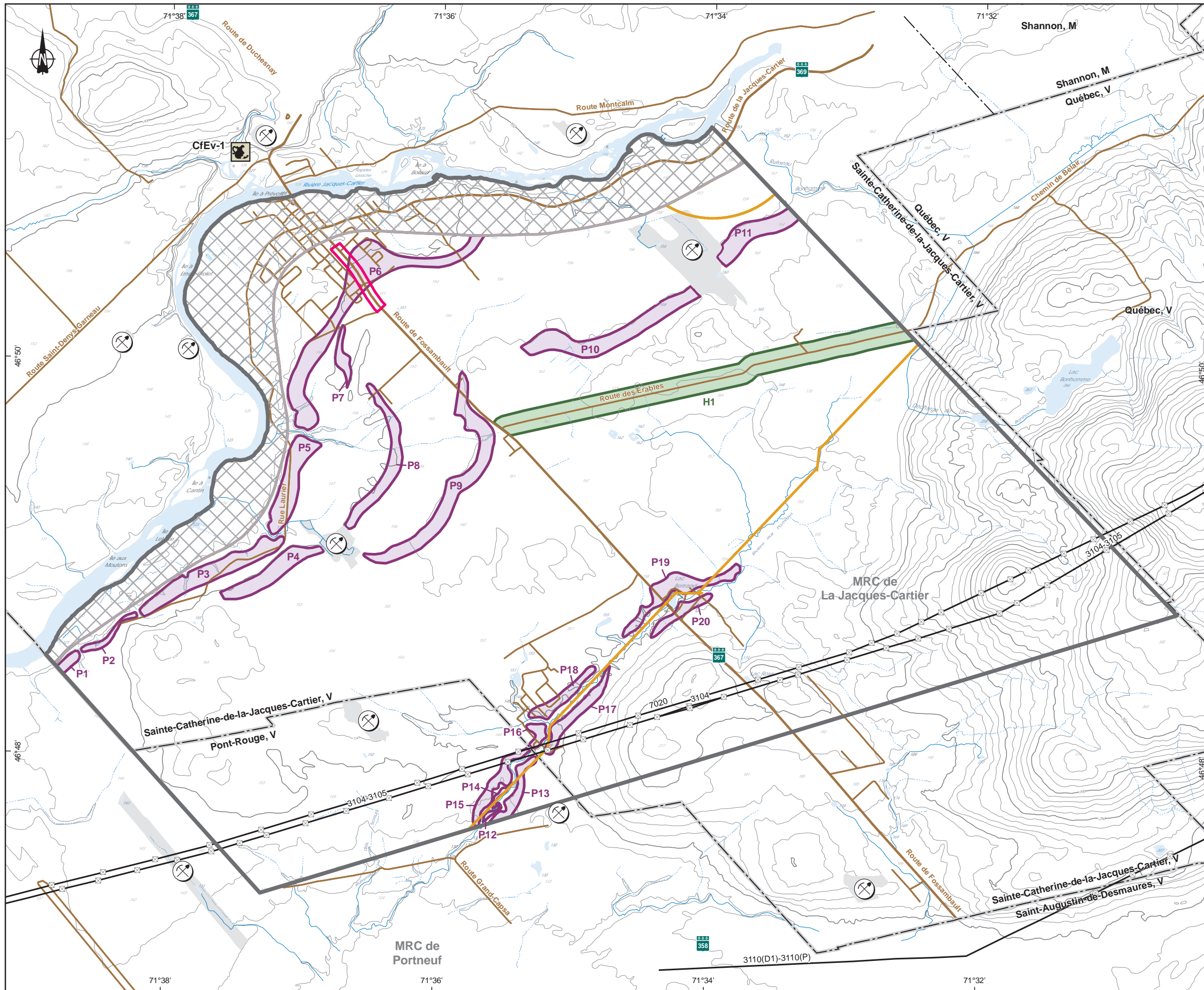
— Ligne de transport

7020 Numéro de circuit

Composante du projet

▭ Zone d'étude

▭ Zone exclue





### 3.2 PÉRIODE HISTORIQUE

#### 3.2.1 Contexte historique

La plus grande part de la zone d'étude est aujourd'hui située dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Cette municipalité prend son origine dans la seigneurie de Fossambault, concédée en 1693 à Alexandre Peuvret de Mesnu, sieur de Gaudarville, nommée ainsi en l'honneur de sa mère, Catherine Nau de Fossambault. Elle est décrite ainsi à l'époque : « Trois lieues de profondeur au derrière du fief de Gaudarville, ensemble toutes les terres attenant qui sont derrière les fiefs des sieurs de Maure et Guillaume Bonhomme » (Roy, 1929, vol. 4 : 71).

La seigneurie de Fossambault revient à la fille de Peuvret, Marie-Catherine et son mari, Ignace Juchereau Duchesnay. Leur fils Antoine en hérite ensuite, ainsi que la seigneurie voisine de Gaudarville, puis elle passe aux mains de Michel-Louis, né en 1785. C'est sous sa gestion que Fossambault prend son essor. On est alors au début du XIX<sup>e</sup> siècle et les ressources forestières de la seigneurie vont permettre à Juchereau Duchesnay d'attirer des colons, dont des immigrants irlandais qui s'installent dans le secteur de Shannon (Hamel *et al.*, 1978 : 9-10). Les cartes de Joseph Bouchette de 1815 et 1831 permettent de visualiser la position de Fossambault par rapport aux seigneuries avoisinantes (figures 4 et 5).

Michel-Louis Juchereau-Duchesnay choisit la décharge du lac Saint-Joseph (appelé Ontarizi à l'époque) afin d'utiliser le pouvoir d'eau pour le moulin banal. Le manoir actuel a été construit en 1848. D'autres dépendances et industries : séchoir à grain, tannerie, usine électrique et cabane à sucre ont été mises en place par les propriétaires subséquents de l'emplacement (Hamel *et al.*, 1978 : 9-10). Situées au nord de la rivière Jacques-Cartier, ces installations sont hors de la zone d'étude qui se situe du côté sud de la rivière. Selon Joseph Bouchette en 1831, les deux premiers rangs de la seigneurie, soit ceux situés à proximités de Saint-Augustin-de-Desmaures, étaient habités. De plus, les rives de la rivière étaient occupées par environ 80 fermes (Bouchette, 1831 : n.p.[Fausembault]).

Jusqu'à l'érection de la paroisse en 1824, les habitants étaient desservis par voie de mission ou se rendaient à Saint-Augustin. La mission, surtout destinée aux Irlandais, était appelée Saint-Patrice. La paroisse sera cependant nommée Sainte-Catherine de Fossembault à la demande du seigneur. L'église ne sera pas construite avant 1832. On ignore la localisation exacte de cette première église qui était en pierres des champs. La rue Laurier, près du cimetière a été proposé par Hamel *et al.* Une seconde église a été construite et consacrée en 1899, mais elle sera incendiée en 1910. L'église actuelle a été construite cette même année, au même emplacement. Les figure 6 et 7 montrent le même point de vue sur le village et permettent de constater la faible étendue de la zone villageoise. On y voit l'alignement des maisons le long de la route de Fossambault où l'église fut construite, près de l'entrée de l'ancien pont (construit en 1908). Ce pont sera remplacé en 1964 par le pont actuel dont la construction a entraîné une nouvelle voie d'approche dans le prolongement de la route de Fossambault. Un bac assurait auparavant le lien entre les deux rives (figure 8). Le noyau villageois de Sainte-Catherine se forme donc sur les deux rives de la rivière Jacques-Cartier, autour de l'église et entre la rive et domaine seigneurial situé plus au nord sur la rivière Ontarizi



### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

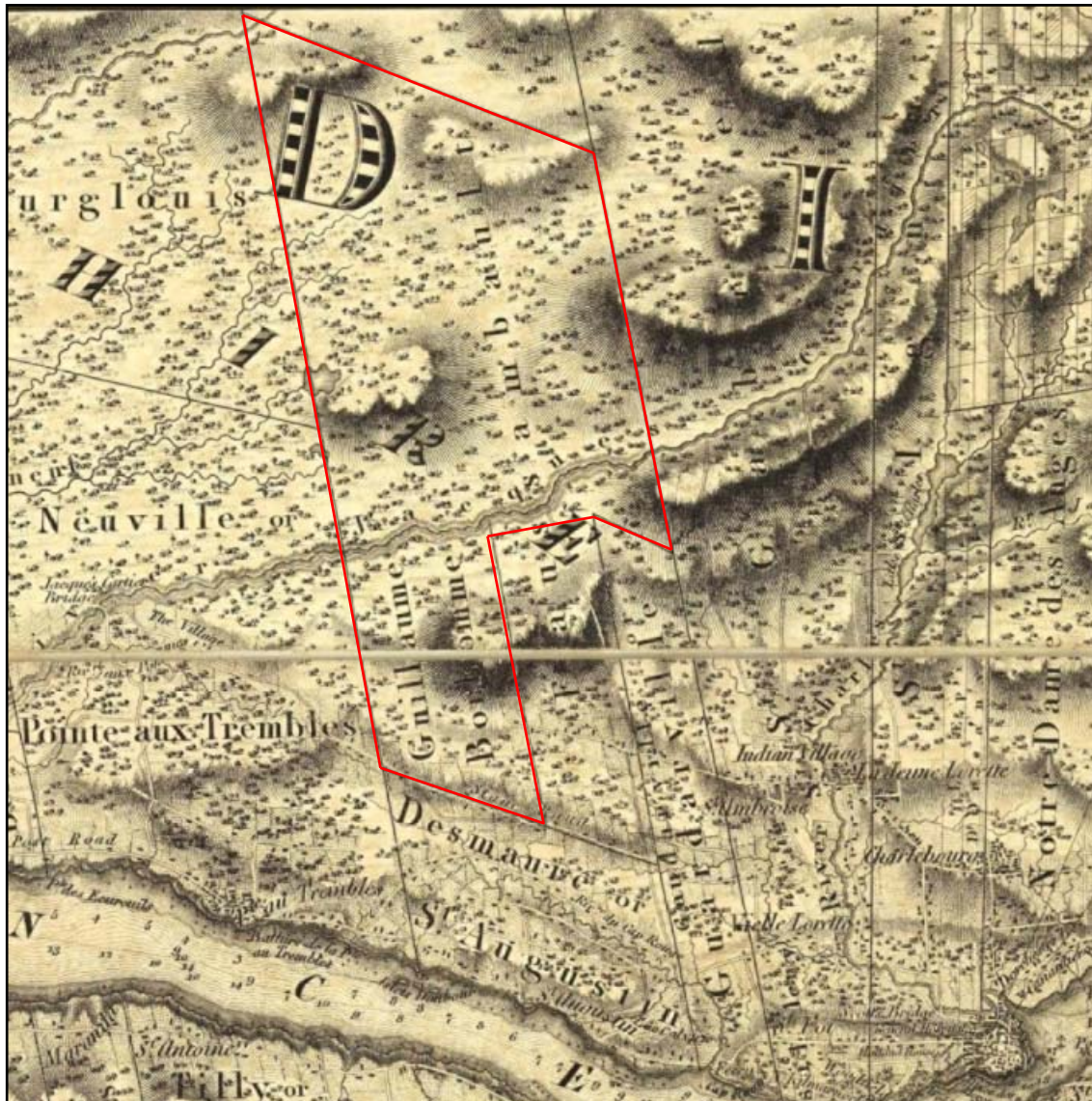


Figure 4 : Extrait de *Topographical Map of the Province of Lower Canada*, 1815, Joseph Bouchette, London, England, W. Faden. En rouge, le périmètre de la seigneurie de Fossambault. À noter que cette carte comporte une erreur : la seigneurie Guillaume Bonhomme étant située entre l'extrémité sud de Fossambault et Gaudarville, comme l'indique la carte de 1831. On notera également que le lac Saint-Joseph et le lac Sergent ne sont pas cartographiés (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1815/B68 DCA ro)



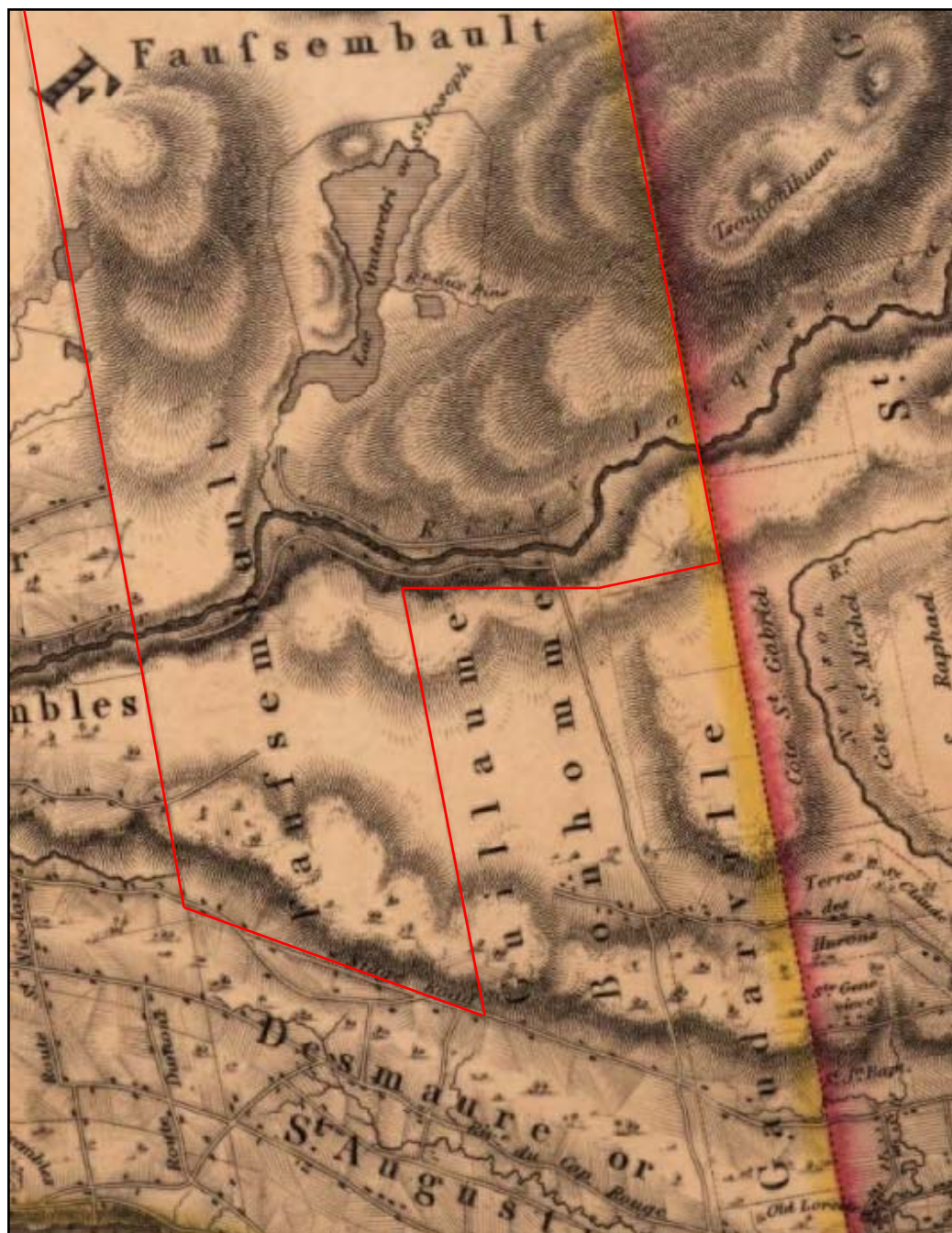


Figure 5 : Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada, Joseph Bouchette, 1831, Londres, James Wyld. En rouge, le périmètre de la seigneurie de Fossambault avec cette fois-ci les bonnes indications toponymique. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1831a/B68 CAR pl)



### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

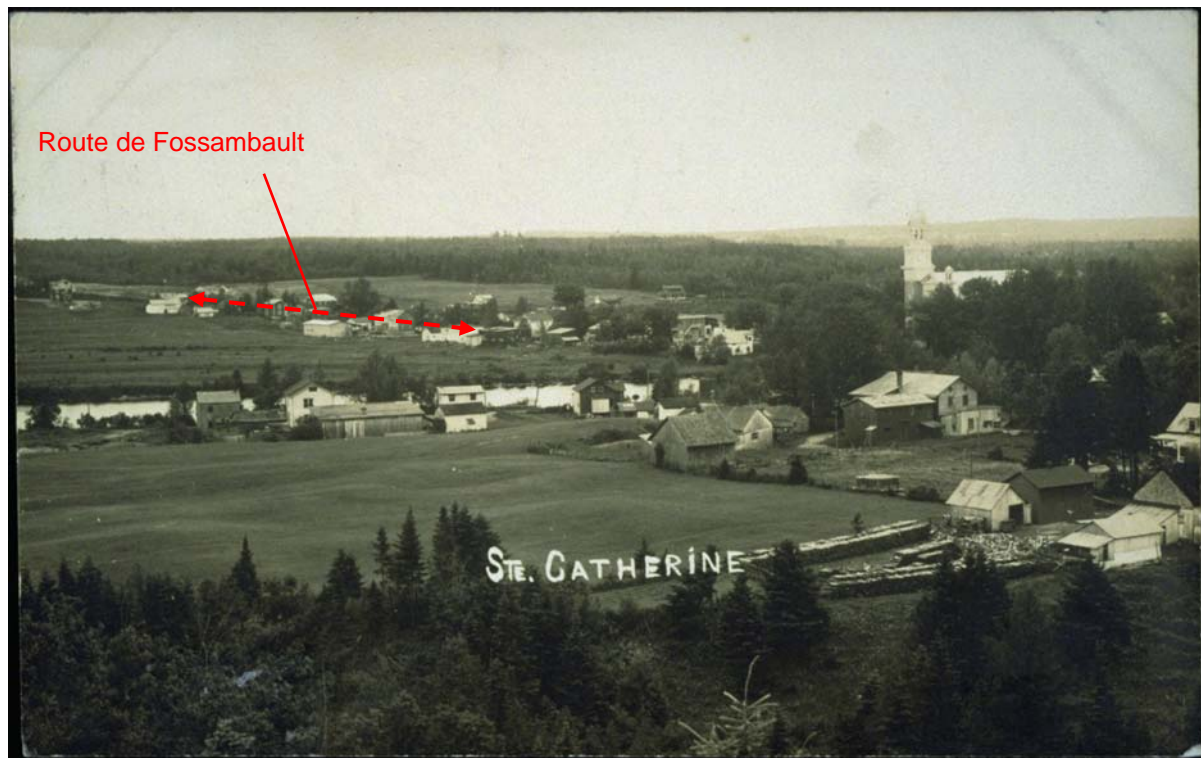


Figure 6 : « Ste. Catherine », Saint-Raymond, P. E. Duplain, Photographe, [entre 1899 et 1910] (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection de cartes postales, CP 7244 CON)

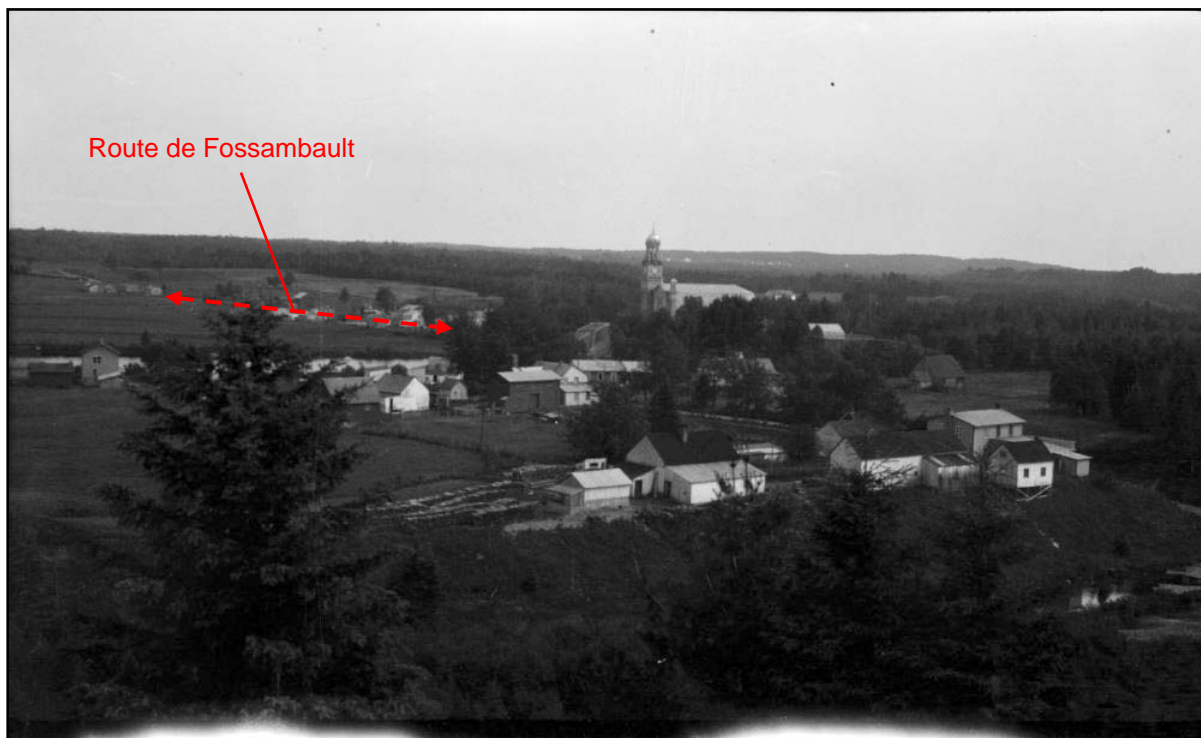


Figure 7 : « Village Sainte-Catherine-de-Portneuf, [Vers 1925] », (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection de Monique Mercure Vézina, P157,S4,P1020)

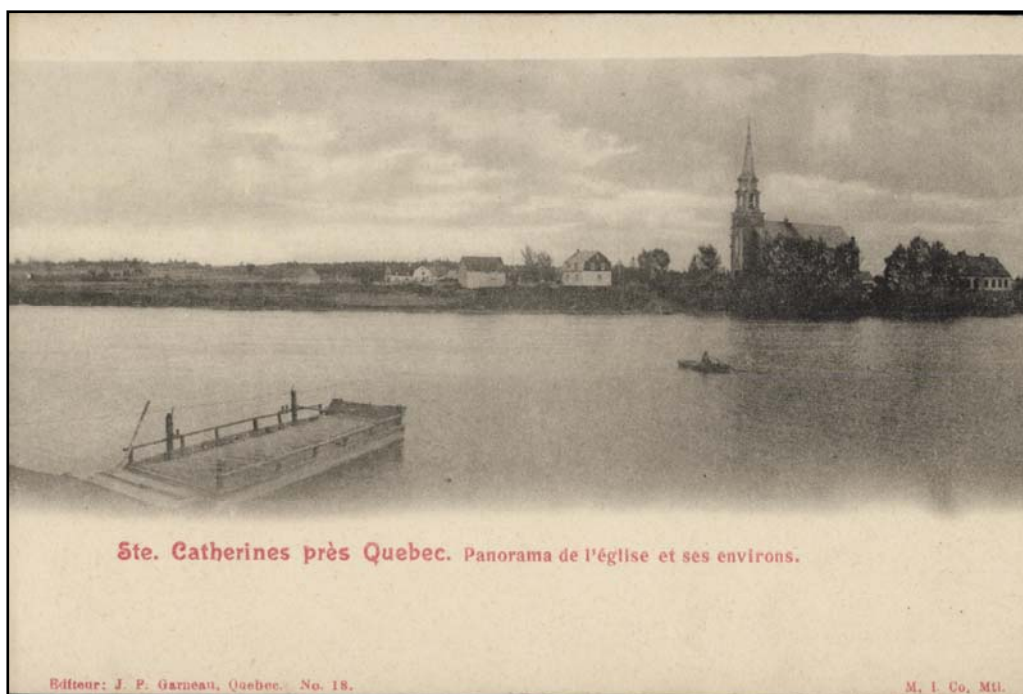


Figure 8 : « Ste. Catherine près Québec. Panorama de l'église et ses environs », Québec, Éditeur: J.P. Garneau. On remarque le quai du bac avant la construction du pont en 1908 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection de cartes postales, CP 4709 CON).

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

Dans les années 1840 et 1850, la paroisse passe par les différents régimes municipaux que l'on met en place successivement à cette époque (municipalité de Sainte-Catherine (1845), partie de la municipalité du comté de Portneuf en 1847, puis de nouveau municipalité de la paroisse de Sainte-Catherine en 1855). Le territoire de la paroisse et de la municipalité subit par la suite différentes annexions (partie de Bélair) et détachements (Neuville, 1870, Saint-Augustin, 1870, Lac Saint-Joseph, 1936, Shannon, 1946, Fossambault-sur-le-lac, 1949). Hamel *et al.*, 1978 :16-18).

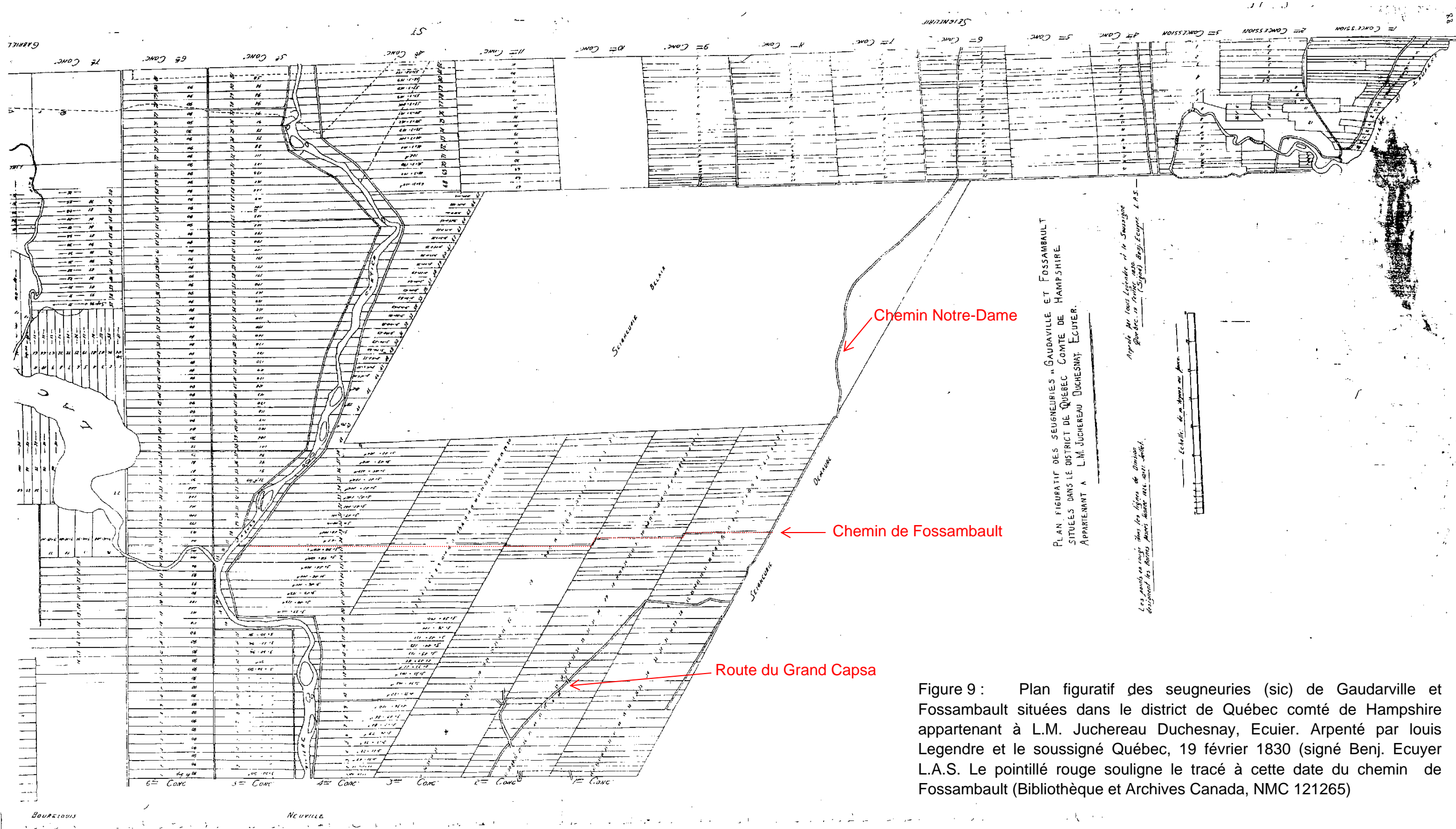
Le plus ancien chemin, qui témoigne en même temps des premiers colons, serait le chemin Bélair, qui dans Sainte-Catherine porte aujourd'hui le nom de route des Érables. Un document trouvé dans les archives de la fabrique de Sainte-Catherine signale qu'en 1745, des habitants de la seigneurie Bélair (ou Guillaume Bonhomme) et de la seigneurie de Fossambault « demandent au Grand-Voyer Lanouillères de leur marquer un chemin du roy à partir du domaine des Pères (jésuites, qui avaient acheté la seigneurie Bélair) à aller jusqu'aux habitations de Jean Lefebvre, Jean, Michel et Alexandre Trudel de Fossambault » (AFSC, cité dans Hamel, Hamel et Robitaille 1978 : 10). Cette route constitue ainsi une première voie de pénétration venant de l'est. Bouchette en 1814 mentionne aussi que « Several roads lead to the adjoining seignories on each side, and one from St. Augustin up to the Jacques Cartier, but there is scarcely a stream to be met with until reaching that river » (Bouchette 1815 : 400-401).

Par la suite, d'autres chemins seront tracés, dont la route de Fossambault que mentionne Bouchette en 1815, puis en 1823, à la suite d'une visite du grand voyer, ce dernier signe un décret fixant les grandes lignes des chemins de front de lot (Hamel *et al.*, 1978 : 11). La cartographie du XIX<sup>e</sup> siècle illustre mal ces anciennes routes. Il est en effet difficile, par superposition, de faire correspondre les routes indiquées sur le plan de Bouchette de 1831 à des routes actuelles (figure 5). On remarque les routes longeant les rives de la rivière Jacques-Cartier et au bas des limites de Fossambault, ce qui pourrait correspondre au chemin Notre-Dame et à la route du Grand Capsa. La route de Fossambault n'y serait pas illustrée. On la retrouve cependant sur le plan figuratif du notaire Plamondon, dessiné pour servir à la confection du papier terrier. La superposition est également difficile à faire pour ce plan, car si le cours de la rivière Jacques-Cartier semble assez exact, l'orientation des terres est légèrement désaxée (figure 9 et carte 2).

Bien que son tracé évite la zone d'étude, on doit signaler l'influence exercée par le train sur le développement de Sainte-Catherine. Ainsi dès 1871, un chemin à lisse de bois fut construit par la compagnie *Quebec and Gosford Wooden Railway*, entre Québec et Saint-Raymond et passant par le nord du lac Saint-Joseph. Cependant, on dut rapidement constater que le climat québécois était trop rigoureux pour ce type de voies et il ne fut en opération que jusqu'en 1874. C'est la ligne de chemin de fer Québec-Chambord, achevée en 1888, qui prendra la relève (Anonyme, n.d.). Son tracé passe cette fois au sud du lac Saint-Joseph. La carte régionale de la province de Québec de 1880 indique ces deux tracés ainsi que les voies de circulation principales (figure 10). Les trains auront une grande influence sur le développement de Sainte-Catherine puisqu'ils permettront aux citoyens de Québec de se déplacer à Sainte-Catherine et autres lieux de villégiature de cette région, contribuant au développement de ces endroits.

Deux autres cartes ont été sélectionnées pour cette étude soit celle de 1932 (figure 11 et carte 4), qui fait partie de la série de cartes de comté réalisées à partir du cadastre et la plus ancienne carte topographique à l'échelle de 1 : 25 000 trouvée pour cette région, datant de 1964 seulement (figure 12 et carte 5). Cette dernière permet de constater la progression du bâti depuis cette date. En effet, la proximité de la ville de Québec fait également en sorte que depuis les 40 dernières années, des développements résidentiels de type banlieue se sont développés.

# NMC 121265 - 2



PLAN FIGURATIF DES SEIGNEURIES « GAUDAVILLE ET FOSSAMBAULT  
SITUÉES DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC COMTE DE HAMPSHIRE  
APPARTENANT A L.M. JUCHEREAU DUCHESNAY, ECUIER.

Arpenté par Louis Legendre et le Soussigné Québec, 19 février 1830 (signé Benj. Ecuier L.A.S.)  
Les points en rouge dans les lignes de division désignent les bornes mises en place par moi.



Figure 9: Plan figuratif des seigneuries (sic) de Gaudarville et Fossambault situées dans le district de Québec comté de Hampshire appartenant à L.M. Juchereau Duchesnay, Ecuier. Arpenté par Louis Legendre et le soussigné Québec, 19 février 1830 (signé Benj. Ecuier L.A.S.). Le pointillé rouge souligne le tracé à cette date du chemin de Fossambault (Bibliothèque et Archives Canada, NMC 121265)





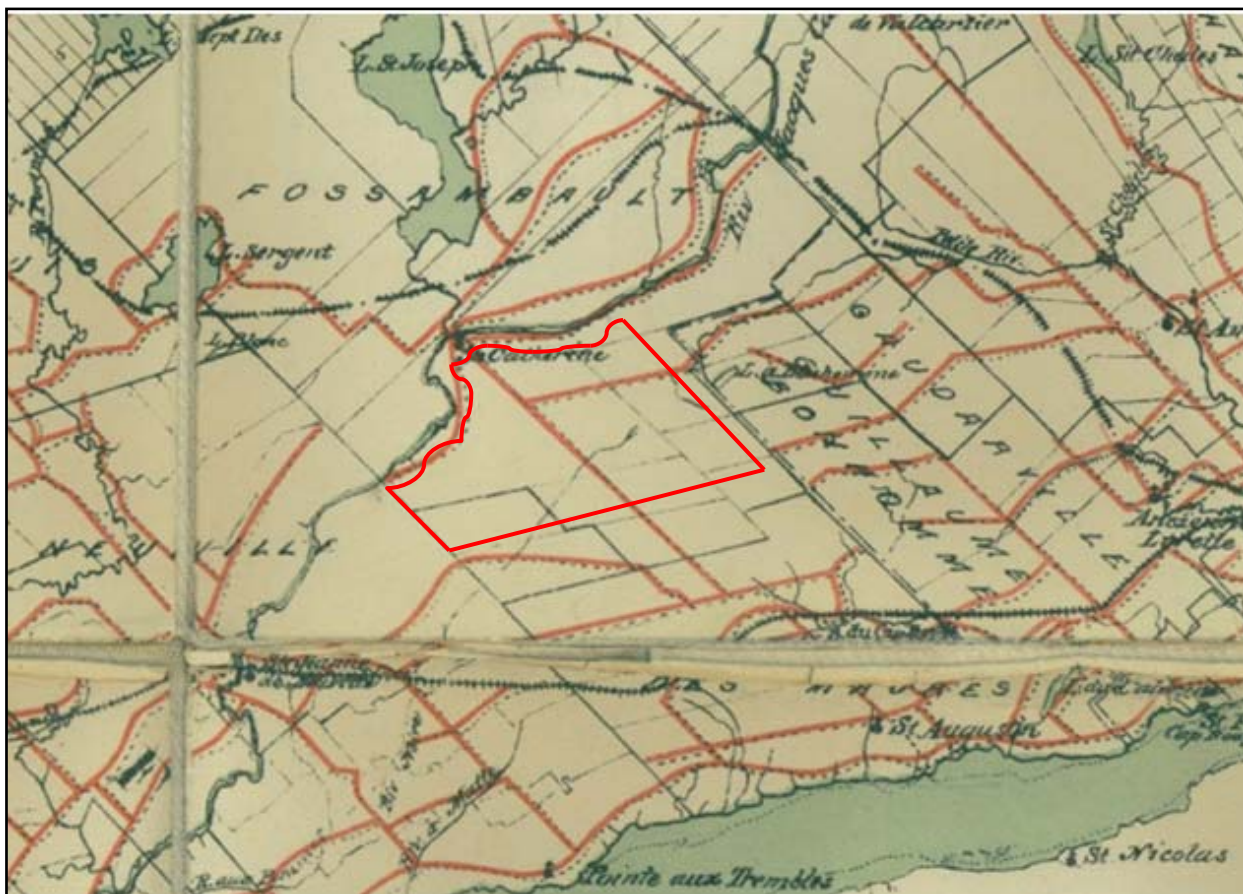


Figure 10 : Carte régionale de la province de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix et partie de ceux de Saguenay, Chicoutimi, Champlain et St. Maurice [extrait], 1880, Dufresne, L.N., Québec (Province), Département des terres de la couronne. En rouge le tracé approximatif de la zone d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec Cote : G 3450 s253 C37 3 1880 CAR)

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

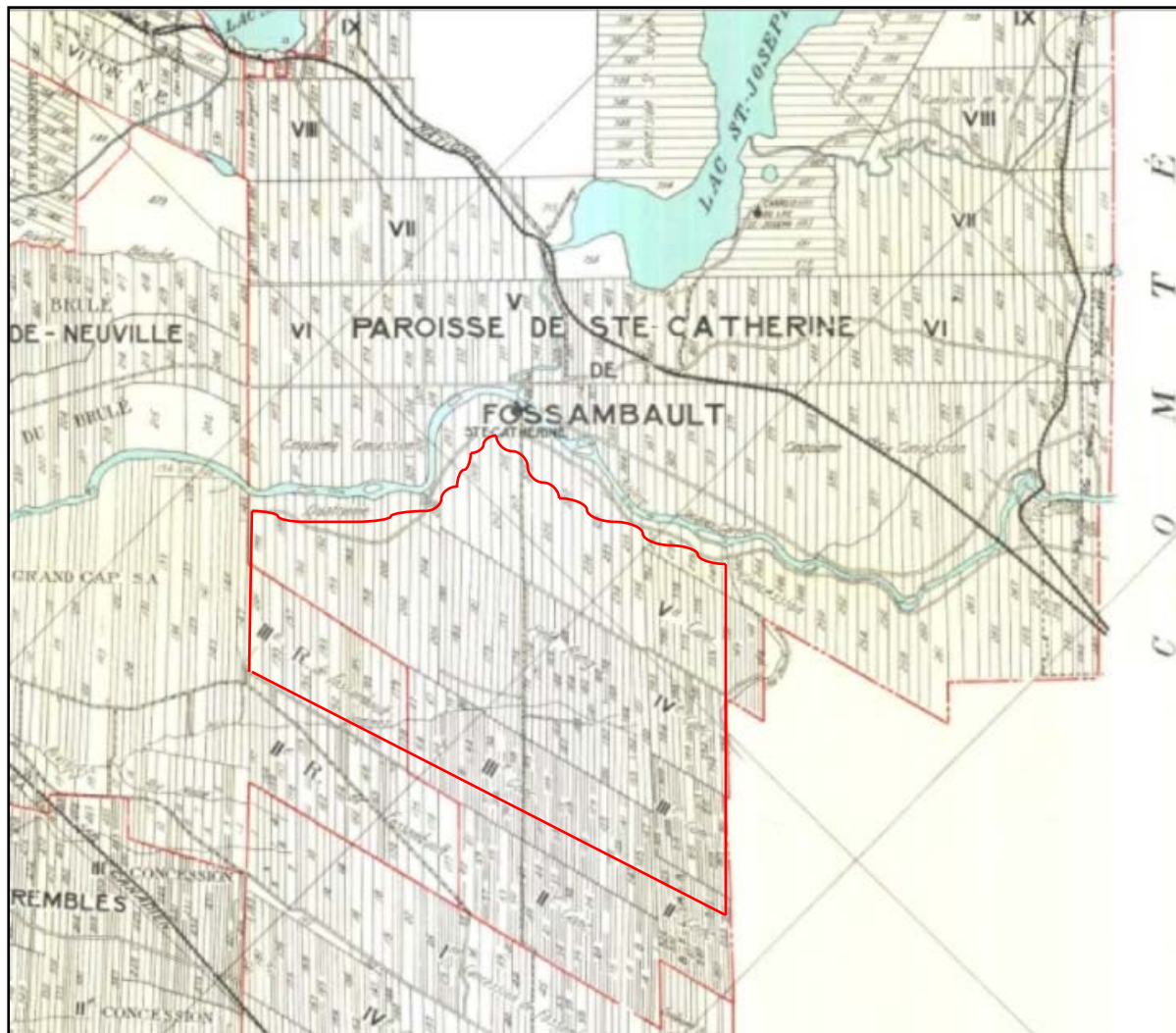


Figure 11 : Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360 Portneuf, Carte du comté de Portneuf d'après le Cadastre [extrait], 1932. La zone d'étude est représenté en rouge (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Portneuf 1932 CAR)



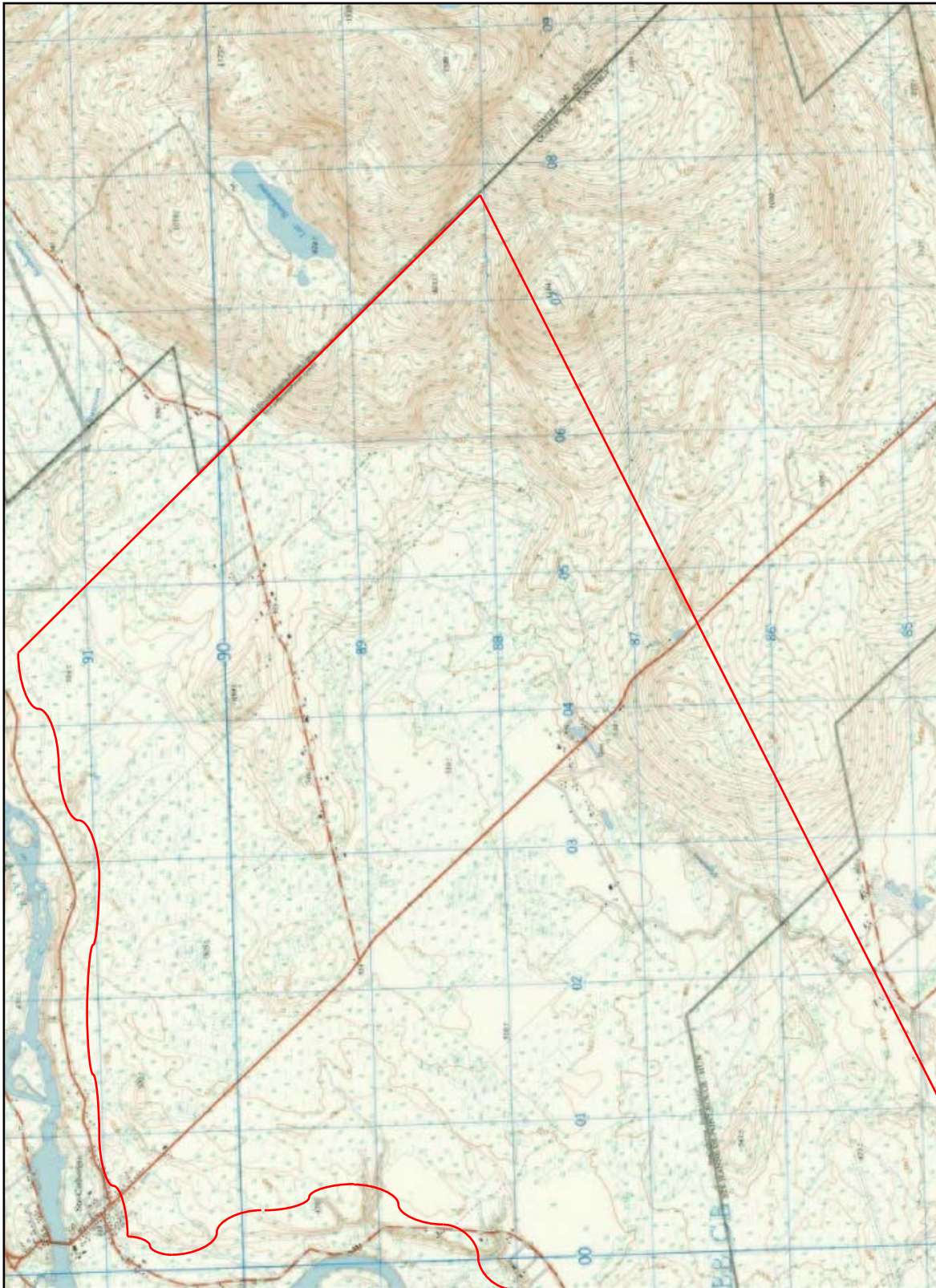


Figure 12 : Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000. 21-L-13-a, Ste-Catherine, 1964. En rouge la zone d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec Cote : G 3400 s25 C37 21-L-13-a 1964 DCA)





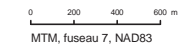


**Superposition du plan de 1830**

**Sources :**

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2007  
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010  
Géobase du Québec, version 11.1, Les Systèmes TeDiG inc., 2011  
Données de projet, Hydro-Québec, 2010

Cartographie : Géomatique, Hydro-Québec Équipement et services partagés  
Archéologie : Ethnoscop, 2011  
Fichier : 7194\_et\_c2\_002\_120619.mxd



Juin 2012

**Carte 2**



**Dérivation archéologique**

- Zone à potentiel archéologique historique
- H1** Numéro de zone

**Limites**

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité

**Infrastructures**

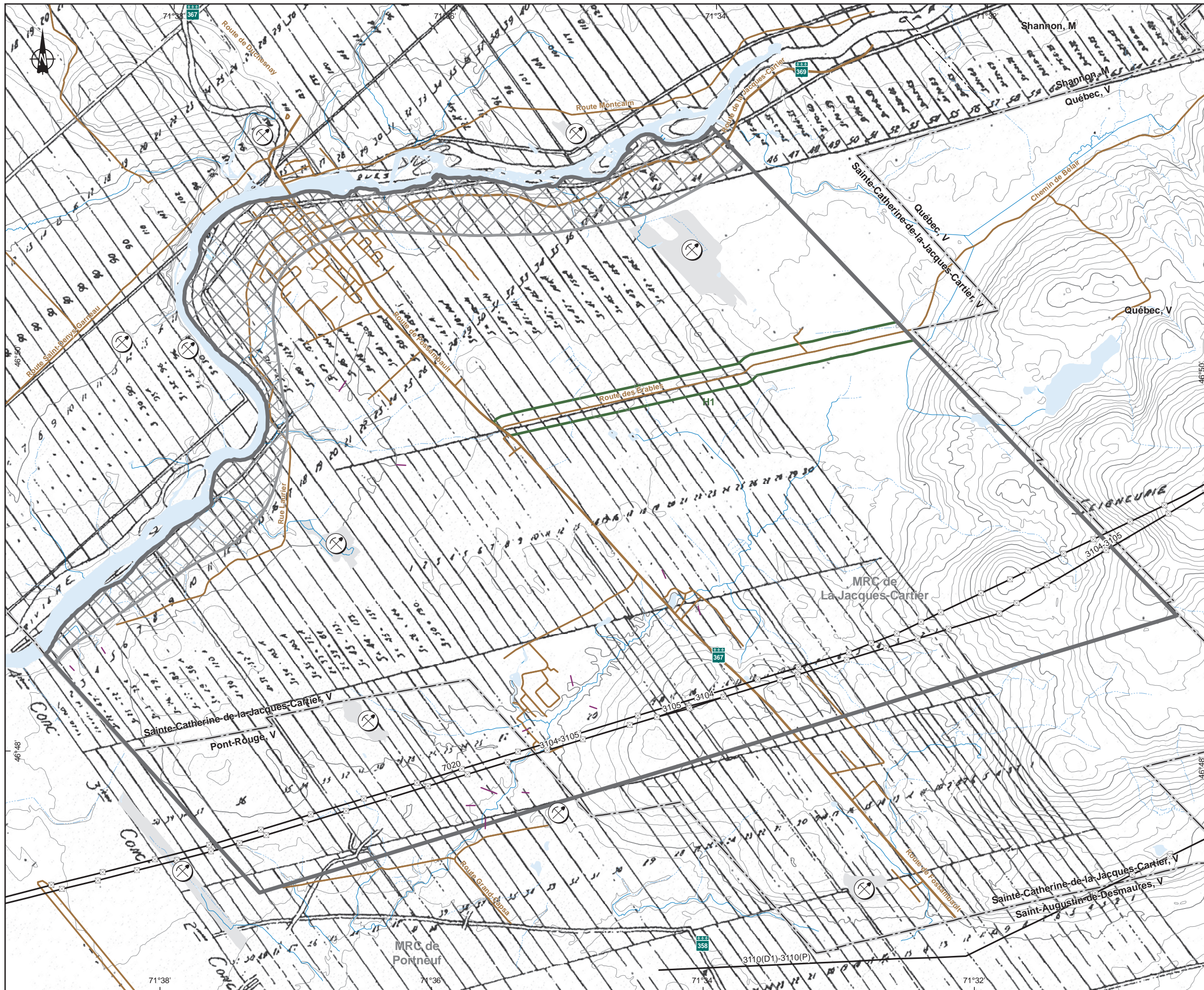
- Route principale
- Route secondaire

**Postes et lignes de transport**

- Ligne de transport
- Numéro de circuit

**Composante du projet**

- Zone d'étude
- Zone exclue









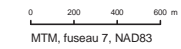
Poste Duchesnay à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

Superposition du plan de 1880

Sources :

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2007  
 Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010  
 Géobase du Québec, version 11.1, Les Systèmes TeiDig inc., 2011  
 Données de projet, Hydro-Québec, 2010

Cartographie : Géomatique, Hydro-Québec Équipement et services partagés  
 Archéologie : Ethnoscop, 2011  
 Fichier : 7194\_et\_c3\_003\_120619.mxd



Carte 3

Juin 2012



Dérivation archéologique

- Zone à potentiel archéologique historique
- H1** Numéro de zone

Limites

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité

Infrastructures

- Route principale
- Route secondaire

Postes et lignes de transport

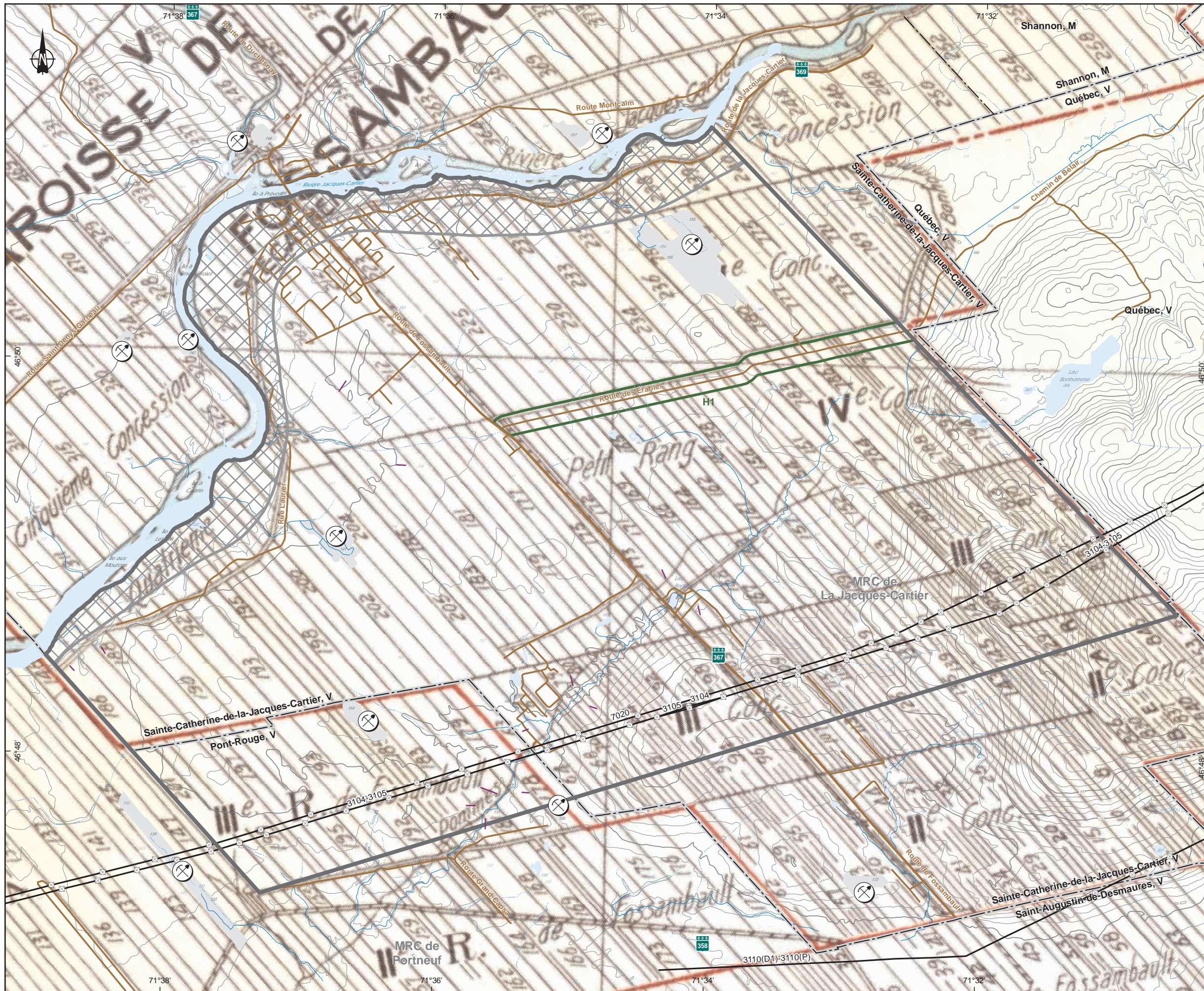
- Ligne de transport
- 7020** Numéro de circuit

Composante du projet

- Zone d'étude
- Zone exclue







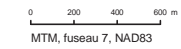
Poste Duchesnay à 315-25 kV et  
ligne d'alimentation à 315 kV

**Superposition du plan de 1932**

**Sources :**

BDTO, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2007  
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010  
Géobase du Québec, version 11.1, Les Systèmes TeDiG inc., 2011  
Données de projet, Hydro-Québec, 2010

Cartographie : Géomatique, Hydro-Québec Équipement et services partagés  
Archéologie : Ethnoscop, 2011  
Fichier : 7194\_et\_c4\_004\_120619.mxd



**Carte 4**

Jun 2012



**Dérivation archéologique**

- Zone à potentiel archéologique historique
- H1** Numéro de zone

**Limites**

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité

**Infrastructures**

- Route principale
- Route secondaire

**Postes et lignes de transport**

- Ligne de transport
- 7020** Numéro de circuit

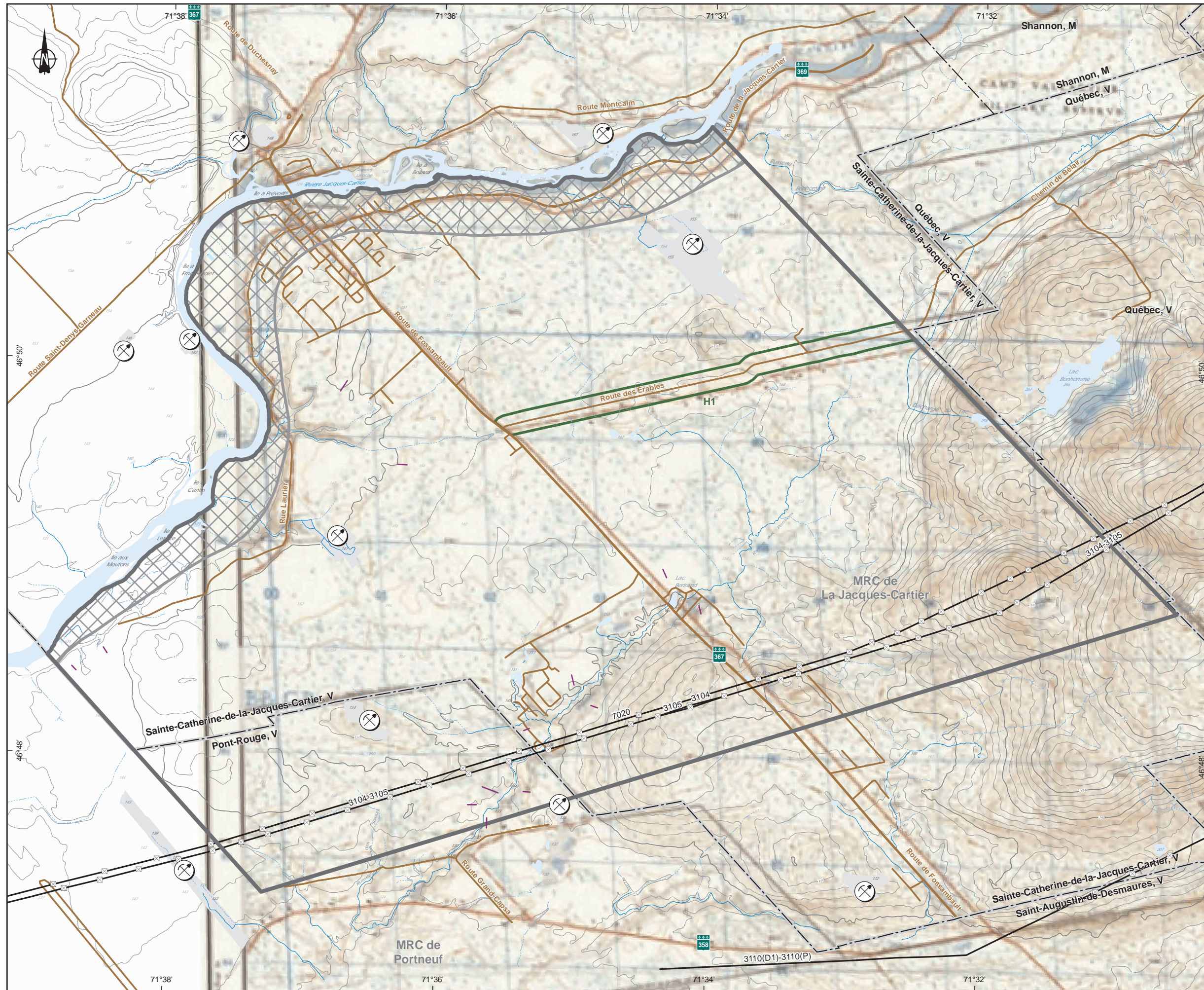
**Composante du projet**

- Zone d'étude
- Zone exclue









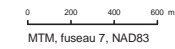
Poste Duchesnay à 315-25 kV et  
ligne d'alimentation à 315 kV

**Superposition du plan de 1964**

**Sources :**

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2007  
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010  
Géobase du Québec, version 11.1, Les Systèmes TeiDig inc., 2011  
Données de projet, Hydro-Québec, 2010

Cartographie : Géomatique, Hydro-Québec Équipement et services partagés  
Archéologie : Ethnoscop, 2011  
Fichier : 7194\_et\_c5\_005\_120619.mxd



**Carte 5**

Jun 2012



**Dérivation archéologique**

- Zone à potentiel archéologique historique
- H1** Numéro de zone

**Limites**

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité

**Infrastructures**

- Route principale
- Route secondaire

**Postes et lignes de transport**

- Ligne de transport
- 7020** Numéro de circuit

**Composante du projet**

- Zone d'étude
- Zone exclue





### 3.2.2 Sites archéologiques connus

Aucun site archéologique dont l'identité culturelle est associée à la période historique n'est répertorié dans les limites de la zone d'étude. Le site CfEv-1 a cependant été découvert en 2000, du côté nord de la rivière Jacques-Cartier, à environ 300 m de l'intersection des routes 367 et 369 (Lavoie, 2000). Les vestiges archéologiques mis au jour à cet endroit ont été associés à un chauffoir à avoine et feraient partie du moulin banal de la seigneurie de Fossambault. Un nouveau site archéologique euroquébécois a de plus été découvert lors d'un inventaire archéologique réalisé en 2010 pour le compte du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du projet de reconfiguration de la route de Fossambault (route 367) et de son intersection avec le chemin Notre-Dame (route 358) et le rang Petit Capsa (Pintal, à paraître). Localisé à environ 3 km au sud-est de la zone d'étude, le nouveau site archéologique CeEv-6 a également fait l'objet d'une fouille archéologique en 2011 (Pintal, à paraître).

Par ailleurs, une étude de potentiel archéologique a déjà été réalisée sur les deux rives de la rivière Jacques-Cartier (McGain et Taillon, 1986). De plus, un inventaire archéologique a été effectué à l'intérieur des limites de la zone d'étude (carte 1), dans l'emprise de la route de Fossambault, dans la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Pintal, 1996). D'autres inventaires ont aussi été réalisés en périphérie immédiate de la zone d'étude : sur la route de Fossambault, du côté nord de la rivière Jacques-Cartier et sur la route de la Jacques-Cartier au nord-est de la zone d'étude. Aucun nouveau site archéologique n'a cependant été découvert au cours de ces inventaires.

### 3.2.3 Potentiel archéologique

L'étude de potentiel archéologique de la zone d'étude du projet de construction du poste Duchesnay à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation à 315 kV a permis de définir une zone à potentiel archéologique historique. La zone H1 correspond à l'emplacement actuel de la route des Érables situé entre la route de Fossambault au sud-ouest et la limite nord-est de la zone d'étude (carte 1). Ces résultats ont été obtenus en confrontant les données du dossier historique préparé dans le cadre de ce mandat avec celles illustrées sur la cartographie ancienne. Les cartes anciennes ont de plus été superposées au plan base actuel fourni par Hydro-Québec afin de comparer le tracé des anciennes voies de circulation avec celui du réseau routier actuel.

L'emplacement de la zone H1 coïncide avec celui de la route des Érables qui est l'une des deux voies de pénétration implantée au XIX<sup>e</sup> siècle, afin d'accéder à la seigneurie de Fossambault en provenance de Bélair, soit de l'est vers l'ouest (carte 1). L'autre voie de pénétration étant la route de la Jacques-Cartier, située sur la rive sud de la rivière du même nom, qui est représentée sur le plan de 1830 illustrant le lotissement dans la seigneurie de Fossembault (figure 9 et carte 2). Cette route se trouve toutefois à l'extérieur de la zone d'étude. La première représentation de la route des Érables remonte quant à elle à 1880 (figure 10 et carte 3), toutefois, vers 1745, une demande est faite au Grand-Voyer Lanouillères afin de relier les habitations de Jean Lefebvre, Jean, Michel et Alexandre Trudel de Fossambault, au domaine des Pères situé près ou dans la seigneurie de Bélair, appartenant aux Jésuites Cette route, dont l'emplacement correspond à la limite entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Rang de Fossambault, pourrait donc avoir été ouverte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les cartes anciennes répertoriées ne représentent cependant pas le

### 3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

---

bâti sauf celle de 1964 (figure 12 et carte 5). Une visite sur le terrain a cependant permis de constater que de nombreuses exploitations agricoles y prennent encore place sur le front des terres. Ces fermes sont toutefois remplacées à plusieurs endroits par un bâti résidentiel de plus en plus dense. Quelques bâtiments de ferme abandonnés sont cependant présents dans le paysage. Selon Boilard Garneau, quelques maisons construites au XIX<sup>e</sup> siècle se retrouvent sur le chemin des Érables (1996 : 146-147). Au sein de son schéma d'aménagement, la MRC de la Jacques-Cartier est sensible à la préservation du bâti ancien, mais c'est le noyau villageois de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui a été particulièrement identifié comme un territoire de valeur patrimoniale et esthétique. La plupart des sites patrimoniaux identifiés s'y trouve d'ailleurs. Pour le chemin des Érables, on signale la présence de croix de chemin (MRC de la Jacques-Cartier 2004). Toutefois, aucun bâtiment de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier n'est pour l'instant classé comme monument historique par le MCCCCF.

La superficie de la zone H1 a été établie de façon arbitraire en fixant sa largeur à 200 m, soit 100 m de chaque côté de la ligne de centre de la route des Érables. C'est en effet dans cette bande de 200 m, qui inclue l'emprise de la route, que se trouve la majorité du cadre bâti ancien en milieu rural, comprenant l'habitation et les principales dépendances.

Tableau 3 : Zone à potentiel archéologique historique

<b>Zone</b>	<b>Désignation actuelle</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Potentiel archéologique</b>	<b>Références</b>
<b>H1</b>	Route des Érables	La zone H1 correspond au tronçon de la route des Érables situé entre la route de Fossambault au sud-ouest et la limite nord-est de la zone d'étude	Établissements agricoles qui occupent le front des terres des 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> Rangs de Fossambault possiblement vers le milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle.	Plans de 1830 et de 1880

Sur le plan de 1830, on note également la présence de la route de Fossambault qui donnait accès à la seigneurie de Fossambault en provenance de Saint-Augustin-de-Desmaures, soit du sud vers le nord. Cette route a sans doute été construite au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle puisque Bouchette mentionne un tel chemin en 1815 et aussi qu'en 1831 les deux premiers rangs de Fossambault, près de Saint-Augustin-de-Desmaures, sont habités. L'emplacement de la route de Fossambault n'a toutefois pas été retenu comme zone à potentiel archéologique historique. Cette route traverse en effet longitudinalement les terres des rangs 1 à 5 de Fossambault; il est donc peu probable que des établissements agricoles aient été construits en front sur cette route. De plus, la route de Fossambault a subi de nombreux travaux de redressement et d'élargissement qui ont sans doute éradiqués toutes traces de son ancien tracé au cours des dernières décennies. Enfin, ces travaux d'amélioration ont favorisé l'implantation graduelle, aux cours des dernières années, d'un bâti résidentiel assez dense le long de cette voie de circulation très fréquentée par les villégiateurs de la région de Québec.

4.0

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



## 4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

Le territoire couvert par la zone d'étude a pu accueillir des populations humaines depuis la période de peuplement initial de la région, il y a environ 10 000 ans et ce jusqu'à la période historique alors que différents groupes amérindiens continuent d'y pratiquer leur mode de vie traditionnel. Les zones à potentiel, au nombre de 20, consistent en plusieurs terrasses d'obturation latérale de la rive gauche de la vallée de la rivière Jacques-Cartier et en des terrasses marines de la mer de Champlain. La rivière aux Pommés définit de son côté une série de terrasses fluviales et de bancs alluviaux qui ont été sélectionnés pour leur surface d'accueil.

Les résultats de l'examen de la documentation historique et de l'analyse de la cartographie ancienne, complétés par une visite sur le terrain, ont permis de confirmer un potentiel archéologique historique concentré sur la route des Érables. L'occupation des lieux pourraient remonter au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être même au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques bâtiments comportant des caractéristiques architecturales associées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ont pu y être observés lors de la visite au terrain.

Chacun des espaces identifiés pour les périodes préhistorique et historique constitue un secteur sensible dont le potentiel archéologique et patrimonial devra être pris en considération. Toutefois la détermination des zones a été réalisée en laboratoire par le biais de la stéréoscopie sur photos aériennes et par l'étude de la cartographie ancienne. Elle reste donc théorique et devra être complétée par un pré-inventaire et par un inventaire archéologique systématique sur le terrain.



## BIBLIOGRAPHIE

---

ANONYME

n.d. The History of the Wooden Railway - The Quebec & Gosford Wooden Railway.  
En ligne : <http://www.pbalkcom.com/valcartier/History>, consulté octobre 2011.

BADGLEY, Ian et Paul BOISSONAUT

1985 « Le site CeEu-10. Une occupation préhistorique ancienne de la région de Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 151-160.

BARRÉ, Georges

1972 *Notes sur le site de Saint-Augustin, CeEu-1, été 1972*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

BENMOUYAL, José

1990 *Un village iroquoien à Deschambault*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

BERTRAND, Harold

1979 *Correspondance sur le site CeEv-3*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

BOLDUC, Andrée M.

1999 « Nouveau site de la transgression de Mitis à Champlain, vallée du Saint-Laurent, Québec » *Recherches en cours 1999-E*, p. 169-174, Commission géologique du Canada.

BOILARD GARNEAU, Dorothee

1996 *Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Un choix naturel*. Québec, Édition L'Ardoise.

BOISVERT, Richard A.

1998 « The Israel River Complex : A Paleoindian Manifestation in Jefferson, New Hampshire » *Archaeology of Eastern North America* 26 : 97-106.

BOISVERT, Richard A.

1999 « Paleoindian Occupation of the White Mountains, New Hampshire ». *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1) : 159-174.

BOUCHETTE, Joseph

1815 *A topographical description of the province of Lower Canada, with remarks upon Upper Canada and on the relative connexion of both provinces with the United States of America*, London, W. Faden.

BOUCHETTE, Joseph

1831 *A Topographical dictionary of the Province of Lower Canada*, London, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 360 p.

CÉRANE



## BIBLIOGRAPHIE

---

1989 *Projet Desrochers, inventaire archéologique*. Québec, Canards Illimités. 6 p.

CHAPDELAINE, Claude

2004 « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelure au Québec » *Recherches amérindiennes au Québec* 24 (1) : 3-20.

CHISM, James et al.

1982 *Gazoduc TQM/Trois-Rivières à Saint-Nicolas*. Consortium Canest. 44 p.

CHRÉTIEN, Yves

1991 *Un site du Sylvicole inférieur dans la région de Québec. Le site Lambert à Saint-Nicolas (CeEu-12)*. Montréal, Université de Montréal.

CHRÉTIEN, Yves

1995a « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec » in A.-M. Balac, C. Chapdelaine, N. Clermont et F. Duguay, éd., *Archéologies québécoises*, p. 185-201. Paléo-Québec 23, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHRÉTIEN, Yves

1995b *Le site du Versant Nord à Sainte-Foy, CeEu-15, une première évaluation à l'automne 1994*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CHRÉTIEN, Yves

1996 *Évaluation archéologique au site du lac fossile, CeEt-783, à Sainte-Foy Québec*, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CHRÉTIEN, Yves

1999 « La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : l'exemple de la région de Québec ». *Anthropologie et Société*, 23 (1) : 75-97.

CHRÉTIEN, Yves

2006 *Inventaire archéologique au Parc Cartier-Roberval à Cap-Rouge (CeEu-4), automne 2005*. Québec, Commission de la Capitale Nationale.

CLERMONT, Norman

1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery ». *Recherches amérindiennes au Québec* 6 (1) : 36-44.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE

1992 « Au pied du cap Diamant : l'occupation préhistorique de la pointe de Québec », dans CÉRANE, éd., *L'occupation historique et préhistorique de la Place-Royale*, p. 1-185. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Patrimoines, Dossier 76.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINE et Jacques CINQ-MARS (éds.)

## BIBLIOGRAPHIE

---

2003 *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 30, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CLOUTIER, Céline

2003 *Saint-Augustin-de-Desmaures, synthèse historique et archéologique, suivie du rapport des interventions archéologiques au parc du Haut-Fond*. Québec, Ville de Québec. 43 p.

DIONNE, J.C. et D.COLL

1995 « Le niveau marin relatif dans la région de Matane, Québec, de la déglaciation à nos jours », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 49, n° 3 : 363-380

DIONNE, J.C. et D.COLL

1996 « Aperçu du quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 50, n° 1 : 5-34

DIONNE, Jean-Claude

1997 « Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 51 : 199-208.

DIONNE, Jean-Claude

2000 « Données complémentaires sur les variations du niveau marin relatif, à l'Holocène, à l'anse de Bellechasse, sur la côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire* 54 (1) : 119-122.

DIONNE, Jean-Claude

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » in Weddle, T.K. et M. J. Retelle eds, *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Geological Society of America Special Paper 351, Boulder, Colorado.

DIONNE, J.C. et F. PFALZGRAF

2001 « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent : données complémentaires ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 55, n° 3 : 289-300

DIONNE, Jean-Claude

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire* 56 (1) : 97-121.

DUMONT, Jean

1989 *Ville de Saint-Nicolas, étude de potentiel archéologique et résultats de l'inventaire*. Ville de Saint-Nicolas.

## BIBLIOGRAPHIE

---

DYKE, A. S. et V. K. PREST

1987 « Late Wisconsinan and Holocene history of the Laurentide Ice Sheet ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 41 : 237-263.

DYKE, A. S. et V. K. PREST

1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, Carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000.

DYKE, A.S. et al.,

1996 « Marine molluscs as indicators of environmental change in glaciated North America and Greenland during the last 18 000 years ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 50, n° 2 : 125-184

DYKE, A.S. et al.,

2003 *Deglaciation of North America*, Geological Survey of Canada, Open File 1574

ELLIS, Chris J.

2002 « Les assemblages archéologiques du Paléoindien dans le sud de l'Ontario ». *Recherches amérindiennes au Québec* 31 (3) : 7-26.

ETHNOSCOOP

1990a *Poste Desmaures à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation. Détermination au poste Desmaures. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Hydro-Québec. 88 p.

ETHNOSCOOP

1990b *Travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec dans la région Montmorency secteur Jacques-Cartier en 1989. Surveillance archéologique*. Québec, Hydro-Québec. 98 p.

ETHNOSCOOP

1998 *Inventaire archéologique du site préhistorique BfJ-97, Parc du Mont-Royal, Montréal*. Service de l'urbanisme, Service des parcs, jardins et espaces verts, Ville de Montréal. 80 p.

FISSET, Richard

2005 *Surveillance archéologique à Neuville, 2003*. Neuville, Ville de Neuville.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 51 (2) : 211-220.

GATES ST-PIERRE, Christian

2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie no 168, Gatineau, Musée canadien des Civilisations.

## BIBLIOGRAPHIE

---

GAUMOND, Michel

1965 *Notes de terrain manuscrites de 1959 à 1965*. Document soumis au Ministère des Affaires culturelles du Québec.

GAUMOND, Michel

1968 *Notes sur le site de l'église de St-Augustin, CeEu-6*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

2005 *Le patrimoine de l'arrondissement Laurentien à l'exception des secteurs de Saint-Augustin et de Cap-Rouge*. Cahier Architecture. Québec, Ville de Québec.

HAMEL, Andrée-Anne, HAMEL, Jean-Marc et Denis ROBITAILLE

1978 *Historique de Sainte-Catherine. Municipalité de Sainte-Catherine*, [Sainte-Catherine-de-Portneuf], [La municipalité].

LALIBERTÉ, Marcel

1992 « Des Paléindiens dans la région de Québec : quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald ». *Archéologiques* 5-6 : 46-51.

LAMARCHE, L. et al.

2004 *L'histoire géologique récente des variations du niveau de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*, Communication présentée au 72<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, Montréal

LAVOIE, Carl

2000 *Relevé architectural de la ruine du chauffoir à avoine du manoir Juchereau-Duchesnay*. MCCQ / Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier / Odette Deschênes-Dick. 11 pages. Rapport inédit

MARTIJN, Charles

1971 *Relevé des sites préhistoriques entre Montréal et l'île d'Orléans*. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

MARTIJN, Charles A.

1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque ». *Recherches amérindiennes au Québec* 21 (3) : 51-64.

McGAIN, Alison et Hélène TAILLON

1986 *Étude de potentiel archéologique, vallée de la rivière Jacques-Cartier*. Rapport inédit déposé à la C.R.J.C., 3 volumes.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## BIBLIOGRAPHIE

---

2004 « Schéma d'aménagement révisé – Document principal, juillet 2004 ». En ligne : <http://mrc.lajacquescartier.qc.ca/documents/Document%20Principal.pdf>, consulté juin 2012.

OCCHIETTI, S.

1989 « Géologie quaternaire de la sous-région de la vallée du Saint-Laurent et des Appalaches ». *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*, chap. 4, sous la direction de R. J. Fulton, Commission géologique du Canada, p. 374 à 418.

OCCHIETTI, S. et al.,

2001 « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 55, n° 1 : 23-46

OCCHIETTI, S. et P.J.H. RICHARD,

2003 « Effet réservoir sur les âges <sup>14</sup>C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 57, n<sup>os</sup> 2-3 : 115-138

PARENT, M. et S. OCCHIETTI

1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the Saint Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, n° 3 : 215-246.

PARENT, M. et al.,

1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XV, nos. 1-2. pp. 17-37

PATRIMOINE EXPERTS

2000 *Inventaires archéologiques. Direction de Québec. Québec*, ministère des Transports. 37 p.

PINTAL, Jean-Yves

1996 *Contrat no 4310-96-AD02. Inventaires archéologiques. Direction de Québec. Ministère des Transports du Québec*, 53 pages, rapport inédit

PINTAL, Jean-Yves

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec* 22 (3) : 41-54.

PINTAL, Jean-Yves

2003a *Interventions archéologiques, direction de Québec (été 2002). Québec, Ministère des Transports*. 75 p.

## BIBLIOGRAPHIE

---

PINTAL, Jean-Yves

2003b *Inventaire et fouille archéologiques sur le site CeEv-5, halte routière, autoroute 40, arrondissement laurentien, Ville de Québec*. Québec, Ministère des Transports du Québec.

PLOURDE, Michel

2002 « A Late Woodland Winter Seal Hunting Ground at the Mouth of the Saguenay River (Quebec) ». *Northeast Anthropology* 62 : 55-70.

PROVANCHER, l'Abbé

1886 « Archéologie. L'âge de la pierre taillée chez nos aborigènes ». *Le Naturaliste Canadien* 16 (5) : 8-9.

RICHARD, P.J.H.,

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XV, nos. 1-2. pp. 39-56

RICHARD, P.J.H.,

1993 « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans BP : essai ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 49, n° 1 : 117-140

RICHARD, P.J.H.,

1994 « Wisconsinan Late-glacial environmental change in Québec : a regional synthesis ». *Journal of Quaternary Science*, Vol. 9, pp. 165-170

RICHARD, P.J.H. et S. OCCHIETTI,

2005 « <sup>14</sup>C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, No. 63, pp. 353-358

RIOUX, Stéphane et Roland TREMBLAY

1998 « Cette irréductible préférence : la chasse au phoque par les Iroquoiens de la région de Québec. Communication présentée au 17e colloque de l'Association des archéologues du Québec.

ROBINSON, Brian S.

1992 « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning » in Brian S. Robinson, James B. Petersen et Ann K. Robinson éd., *Early Holocene Occupation in Northern New England*. p. 62-116. Augusta, Occasional Publications in Maine Archaeology 9.

ROY, Pierre-Georges

1929 *Inventaire des concessions en fief et seigneurie fois et hommages, et aveux et dénombremens conservés aux Archives de province de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur.

SPIESS, Arthur et Paige NEWBY

## BIBLIOGRAPHIE

---

2002 « La séquence et l'adaptation paléoindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes ». *Recherches amérindiennes au Québec* 23 (3) : 27-39.

TAILLON, Hélène

1988 *Intervention archéologique à Neuville, automne 1988*. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

TREMBLAY, Roland

1999 « A Middle Phase for the Eastern St. Lawrence Iroquoian Sequence : Western Influences and Eastern Practices », dans *Taming the Taxonomy : Toward a New Understanding of Great Lakes Archaeology*, R.F. Williamson et C.M. Watts édés., p. 83-100, Toronto, The Ontario Archaeological Society.

VINCENT, J.S.,

1989 « Le quaternaire du sud-est du bouclier canadien ». *Le quaternaire du Canada et du Groenland*, chap. 3, sous la direction de R.J. Fulton, Commission géologique du Canada, pp. 266-295